



2025

Rapport
financier
annuel

SOMMAIRE

1.	RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	4
1.1	Chiffres consolidés en dirham	4
1.2	Chiffres consolidés en euro	4
2.	VUE D'ENSEMBLE	7
2.1.	Périmètre de consolidation	7
2.2.	Résultats comparés par zone géographique	9
2.3.	Passage des comptes sociaux aux comptes consolidés	21
3.	COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2023, 2024 et 2025.....	23
4.	COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM.....	79

Ce rapport n'est pas publié sous format ESEF et ne remplace pas la version officielle du rapport financier annuel qui sera incluse dans le document d'enregistrement universel.



**1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS
DERNIERS EXERCICES**

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom pour les trois exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 et qui provient des comptes consolidés du Groupe préparés selon les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et auditées par les commissaires aux comptes.

1.1 Chiffres consolidés en dirham

État de résultat global

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Chiffre d'affaires	36 786	36 699	36 681
Charges opérationnelles	25 181	30 637	23 134
Résultat opérationnel	11 605	6 062	13 547
Résultat des activités ordinaires	10 859	6 062	13 546
Résultat net	6 161	2 660	7 923
Part du Groupe	5 283	1 801	6 968
Résultat net par action (en Dirham)	6,01	2,05	7,93
Résultat net dilué par action (en Dirham)	6,01	2,05	7,93

État de la situation financière

ACTIF (en millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Actifs non courants	51 672	55 285	60 643
Actifs courants	13 871	15 089	15 168
Total actif	65 543	70 374	75 811

PASSIF (en millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Capital	5 275	5 275	5 275
Capitaux propres - part du Groupe	17 126	14 908	20 478
Intérêts minoritaires	3 878	3 794	4 307
Capitaux propres	21 004	18 702	24 785
Passifs non courants	4 868	6 406	11 972
Passifs courants	39 671	45 266	39 054
Total passif	65 543	70 374	75 811

1.2 Chiffres consolidés en euro

Les données chiffrées du Groupe sont exprimées en Dirham marocain. Cette section a pour but de fournir à l'investisseur un ordre de comparaison des éléments chiffrés en Euro.

Pour 1 euro	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Taux de clôture du bilan	10,9145	10,5136	10,7065
Taux moyen compte de résultat	10,9824	10,7912	10,5362

Le tableau ci-dessus présente les moyennes des taux de conversion dirham/euro retenues dans le cadre de la consolidation des comptes du Groupe pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Les taux de change ci-dessus ne sont indiqués que pour faciliter la lecture du document. Le Groupe ne garantit pas que les montants exprimés en Dirham ont été, auraient pu ou pourraient être convertis en Euro à ces taux de change ou à tout autre taux.

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom présentées en Euro, aux taux de change retenus dans le cadre de la consolidation de la situation financière et des résultats du Groupe pour les exercices 2023, 2024 et 2025 des comptes du Groupe.

État de résultat global

(En millions EUR)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Chiffre d'affaires	3 350	3 401	3 481
Charges opérationnelles	2 293	2 839	2 196
Résultat opérationnel	1 057	562	1 286
Résultat des activités ordinaires	989	562	1 286
Résultat net	561	246	752
Part du Groupe	481	167	661
Résultat net par action (en Euro)	0,55	0,19	0,75
Résultat net dilué par action (en Euro)	0,55	0,19	0,75

État de la situation financière

ACTIF (en millions EUR)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Actifs non courants	4 734	5 258	5 664
Actifs courants	1 271	1 435	1 417
Total actif	6 005	6 694	7 081

PASSIF (en millions EUR)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Capital	483	502	493
Capitaux propres - part du Groupe	1 569	1 418	1 913
Intérêts minoritaires	355	361	402
Capitaux propres	1 924	1 779	2 315
Passifs non courants	446	609	1 118
Passifs courants	3 635	4 306	3 648
Total passif	6 005	6 694	7 081



2. VUE D'ENSEMBLE

2. VUE D'ENSEMBLE

Les commentaires et l'analyse qui suivent doivent être lus en parallèle de l'ensemble du présent document et notamment avec les comptes consolidés audités incluant de manière indissociable l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et les annexes pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

2.1. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2025, Maroc Telecom consolide dans ses comptes les sociétés :

Mauritel

Maroc Telecom a acquis le 12 avril 2001, 51,5% des droits de vote de Mauritel, l'opérateur historique mauritanien qui exploite un réseau de téléphonie Fixe et Mobile, suite à la fusion de Mauritel SA (Fixe) et de Mauritel Mobile. Mauritel SA est portée par la holding Compagnie Mauritanienne de Communications « CMC » détenue par Maroc Telecom à hauteur de 80%. Ainsi, Maroc Telecom détient 41,2% des parts d'intérêt dans l'opérateur historique mauritanien. Maroc Telecom consolide Mauritel par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2004.

Onatel

Maroc Telecom a acquis le 29 décembre 2006, 51% du capital de l'opérateur burkinabè Onatel. Le Groupe renforce ses parts dans Onatel, sa participation est de 61% à partir du 17 avril 2018. La filiale est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2007.

Gabon Telecom

Maroc Telecom a acquis le 9 février 2007, 51% du capital de l'opérateur Gabon Telecom. Celui-ci est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} mars 2007.

Gabon Telecom rachète 100% du capital de la filiale Atlantique Telecom Gabon à Maroc Telecom. Celle-ci est absorbée par Gabon Telecom le 29 juin 2016.

Sotelma

Maroc Telecom a acquis le 31 juillet 2009, 51% du capital de la Sotelma, l'opérateur historique malien. Sotelma est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} août 2009.

Au 30 juin 2025, Maroc Telecom a cédé 7% du capital à l'Etat Malien portant sa participation à 44% (avec une diminution des capitaux propres part du groupe d'un montant de 289 millions de dirhams, en contrepartie des intérêts minoritaires, voir tableau de variation des capitaux propres). Le pacte d'actionnaires signé entre les deux principaux actionnaires, maintient le contrôle exercé par Maroc Telecom sur les activités pertinentes.

Casanet

Casanet est un fournisseur marocain d'accès à Internet créé en 1995. En 2008, l'entreprise devient filiale à 100 % de Maroc Telecom et élargit son domaine d'activité en devenant une société spécialisée en ingénierie de l'information. Elle est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} janvier 2011, par intégration globale.

Moov Africa Côte d'Ivoire

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 85% du capital de l'opérateur Mobile ivoirien. Moov Africa Côte d'Ivoire est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Bénin

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile béninois. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Togo

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 95% du capital de l'opérateur Mobile togolais. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Niger

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile nigérien. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Centrafrique

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile centrafricain. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Tchad

Maroc Telecom a acquis le 26 juin 2019, 100% du capital de l'opérateur tchadien Moov Africa Tchad. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2019.

Marque Moov Africa

Le Groupe Maroc Telecom a lancé, dès janvier 2021, la marque « Moov Africa » pour réunir autour d'une identité commune ses dix filiales africaines (Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafricaine et Tchad).

MT CASH

MT CASH est spécialisée dans les services de paiement mobile (Mobile Money). Maroc Télécom détient 100 % du capital de la société. À compter du quatrième trimestre de l'exercice 2025, MT CASH est intégrée au périmètre de consolidation du Groupe et consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Uni Fiber

La création de la co-entreprise Uni Fiber détenue à hauteur de 50% par Maroc Télécom dans le but de l'accélération du déploiement de la fibre optique jusqu'aux abonnés (FTTH) et des réseaux 5G sur le territoire du Royaume. La constitution de cette joint-venture s'inscrit dans le prolongement de l'accord conclu entre IAM et WANA annoncé le 27 mars 2025, et a été autorisée par l'ANRT par une décision en date du 18 juin 2025.

Uni Tower

La création de la co-entreprise Uni Tower détenue à hauteur de 50% par Maroc Télécom pour déployer les infrastructures passives des tours de télécommunications, notamment dans le cadre du déploiement de la 5G. La constitution de cette joint-venture s'inscrit dans le prolongement de l'accord conclu entre IAM et WANA annoncé le 27 mars 2025, et a été autorisée par l'ANRT par une décision en date du 18 juin 2025.

Autres titres non consolidés

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ou dans lesquelles Maroc Telecom n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Il en est ainsi de MT Fly, Moov Money ainsi que des intérêts minoritaires détenus dans RASCOM, Autoroutes du Maroc, Arabsat et d'autres participations.

2.2. Résultats comparés par zone géographique

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS* DU GROUPE

(IFRS en millions MAD)	T4 2024	T4 2025	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾	12M 2024	12M 2025	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 238	9 398	1,7%	2,1%	36 704	36 681	-0,1%	1,4%
EBITDA	4 972	4 802	-3,4%	-3,1%	19 188	18 493	-3,6%	-2,4%
Marge (%)	53,8%	51,1%	-2,7 pt	-2,7pt	52,3%	50,4%	-1,9 pt	-2,0 pt
EBITA	3 173	2 815	-11,3%	-10,9%	6 053	13 547	123,8%	125,9%
EBITA ajusté	3 173	2 815	-11,3%	-10,9%	12 092	11 547	-4,5%	-3,5%
Marge (%)	34,3%	30,0%	-4,4 pt	-4,4 pt	32,9%	31,5%	-1,5 pt	-1,6 pt
Résultat Net Part du Groupe	1 470	1 339	-8,9%	-8,7%	1 792	6 969	288,8%	290,7%
Résultat Net ajusté Part du Groupe	1 470	1 446	-1,6%	0,7%	5 938	5 649	-4,9%	-4,3%
Marge (%)	15,9%	15,4%	-0,5 pt	-0,2 pt	16,2%	15,4%	-0,8 pt	-0,9 pt
CAPEX⁽²⁾	5 904	3 885	-34,2%	-33,8%	11 164	10 894	-2,4%	-1,0%
Dont fréquences et licences	3 527	783			3 549	1 511		
CAPEX (hors fréquences et licences)/CA	25,7%	33,0%	7,3 pt	7,9 pt	20,8%	25,6%	5,0 pt	4,9 pt
CFFO	1 354	1 506	11,2%	11,9%	9 101	8 022	-11,9%	-11,0%
dont paiement de licences	1 818	1 392			1 840	3 034		
Dette Nette	22 436	17 610	21,5%	20,2%	22 436	17 610	21,5%	20,2%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	1,1x	0,9x			1,1x	0,9x		

* Les ajustements des indicateurs financiers sont détaillés dans l'annexe 1.

2.2.1. Comparaison des données 2024 et 2025

2.2.1.1. Résultats consolidés du Groupe

Parc

A fin 2025, le parc du groupe Maroc Telecom s'établit à près de 77 millions de clients, en hausse de 3,6% sur un an, tiré essentiellement par la croissance du parc des filiales Moov Africa (+5,1%) alors que la base client au Maroc reste stable à 22 millions de clients.

Chiffre d'affaires

Le Groupe Maroc Telecom réalise en 2025 un chiffre d'affaires⁽⁴⁾ de 36,7 milliards de dirhams, en hausse de 1,4%⁽¹⁾ par rapport à 2024. Cette évolution reflète la croissance des activités à l'International (+5,3%⁽¹⁾) combinée à la résilience des activités au Maroc.

Sur le seul quatrième trimestre, le chiffre d'affaires du Groupe affiche une progression de 2,1%⁽¹⁾, portée par la performance des filiales Moov Africa (+4,1%⁽¹⁾) et la légère croissance des revenus au Maroc (+0,4%).

Résultat opérationnel avant amortissements

A fin 2025, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) consolidé du Groupe Maroc Telecom s'établit à 18 493 millions de dirhams, en baisse de 2,4%⁽¹⁾ sur l'année tirée par la baisse au Maroc (-6,6%) en partie compensée par la croissance de l'EBITDA dans les filiales Moov Africa (+3,4%⁽¹⁾).

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ consolidé du Groupe à fin 2025 ressort 13 547 millions de dirhams, en forte hausse par rapport à la même période de 2024, marquée par la résolution du litige opposant Maroc Telecom à l'opérateur Wana. Hors impact de la rétrocession des 2 milliards de dirhams relative au litige avec Wana Corporate, l'EBITA ajusté du Groupe s'élèverait à 11 547 millions de dirhams, en baisse de 3,5%⁽¹⁾.

Résultat Net Part du Groupe

Le Résultat Net Part du Groupe atteint 6 969 millions de dirhams à fin décembre 2025, en forte hausse en comparaison à l'année 2024 qui avait été marquée par le règlement de 6,368 milliards de dirhams au profit de Wana Corporate. Hors les recettes exceptionnelles liées à l'accord avec Wana Corporate sur le dégroupage, le Résultat Net ajusté Part du Groupe ressort à 5 649 millions de dirhams à fin décembre 2025 en baisse de 4,3%⁽¹⁾.

Investissements

Les investissements⁽²⁾ hors fréquences et licences représentent 25,6% du chiffre d'affaires, en ligne avec l'objectif annoncé sur l'année, et impactés par le lancement de la 5G au Maroc.

Cash Flow

A fin 2025, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ baissent de 11,0%⁽¹⁾ par rapport à fin 2024, pour atteindre 8 022 millions de dirhams. Cette évolution s'explique par l'accroissement des investissements qui intègrent notamment le prix de la licence 5G au Maroc et le renouvellement de licences dans les filiales Moov Africa avec un impact cash de 3,6 milliards de dirhams.

Au 31 décembre 2025, la dette nette⁽⁷⁾ consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 0,9 fois⁽³⁾ l'EBITDA annuel du Groupe.

Dividende

Le Conseil d'Administration de Maroc Telecom proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la distribution d'un dividende de 4,00 dirhams par action, représentant un montant global de 3,5 milliards de dirhams.

Fait marquant

En novembre 2025, Maroc Telecom, franchit une nouvelle étape majeure dans le développement numérique du Royaume avec l'opérationnalisation de la 5G.

Le Conseil d'Administration de Maroc Telecom, réuni le 5 décembre 2025, a procédé à la cooptation de Madame Lamia LEMKECHER en qualité de membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit, en remplacement de Monsieur Luis ENRIQUEZ, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

Perspectives du Groupe Maroc Telecom pour l'année 2026

Sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité du Groupe, Maroc Telecom prévoit pour l'année 2026, à périmètre et change constants :

- **Croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ;**
- **CAPEX d'environ 25% du chiffre d'affaires, hors fréquences et licences.**

2.2.1.2. Activités au Maroc

Les ajustements des indicateurs financiers « Maroc » et « International » sont détaillés dans l'annexe 1.

(IFRS en millions MAD)	T4 2024	T4 2025	Variation	12M 2024	12M 2025	Variation
Chiffre d'affaires	4 716	4 737	0,4%	19 148	18 692	-2,4%
EBITDA	2 860	2 665	-6,8%	11 082	10 348	-6,6%
Marge (%)	60,7%	56,3%	-4,4 pt	57,9%	55,4%	-2,5 pt
EBITA	2 034	1 712	-15,8%	1 737	9 392	NS
EBITA ajusté	2 034	1 712	-15,8%	7 776	7 392	-4,9%
Marge (%)	43,1%	36,1%	-7,0 pt	40,6%	39,5%	-1,1 pt
CAPEX⁽²⁾	859	2 049	138,2%	3 198	5 425	69,7%
Dont fréquences et licences	0	750		0	800	
CAPEX (hors fréquences et licences)/CA	18,2%	27,4%	9,2 pt	16,7%	24,7%	8,0 pt
CFFO	2 210	966	-56,3%	7 309	5 612	-23,2%
dont paiement de licences	0	750		0	800	
Dettes Nette	13 085	5 837	55,4%	13 085	5 837	55,4%
Dettes Nette/EBITDA⁽³⁾	1,1x	0,6x		1,1x	0,6x	

A fin décembre 2025, les activités au Maroc ont généré un chiffre d'affaires de 18 692 millions de dirhams, en baisse de 2,4% par rapport à 2024.

Sur le dernier trimestre, le revenu au Maroc s'améliore de 0,4% porté par une bonne dynamique de la Data Mobile et la Data Fixe qui compense le recul des activités du Mobile.

À fin 2025, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) s'élève à 10 348 millions de dirhams, en baisse de 6,6% par rapport à 2024. Le taux de marge d'EBITDA se maintient au niveau élevé de 55,4%.

Le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ atteint 9 392 millions de dirhams, en forte hausse sur un an et représente 50,2% du chiffre d'affaires. Hors l'impact du montant de la rétrocession relative au litige avec Wana Corporate, l'EBITA ajusté enregistre une baisse de 4,9% pour atteindre 7 392 millions de dirhams.

Sur l'année 2025, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ baissent de 23,2% pour s'établir à 5 612 millions de dirhams incluant le paiement de 800 millions de dirhams correspondant à la licence 5G et au réaménagement du spectre associé au Maroc.

2.2.1.3. Filiales Moov Africa

Indicateurs financiers

(IFRS en millions MAD)	T4 2024	T4 2025	Variation	Variation à change constant (1)	12M 2024	12M 2025	Variation	Variation à change constant (1)
Chiffre d'affaires	4 796	4 957	3,4%	4,1%	18 706	19 150	2,4%	5,3%
EBITDA	2 112	2 137	1,2%	2,0%	8 106	8 145	0,5%	3,4%
Marge (%)	44,0%	43,1%	-0,9 pt	-0,9 pt	43,3%	42,5%	-0,8 pt	-0,8 pt
EBITA	1 139	1 103	-3,2%	-2,1%	4 316	4 155	-3,7%	-0,8%
Marge (%)	23,7%	22,2%	-1,5 pt	-1,4 pt	23,1%	21,7%	-1,4 pt	-1,3 pt
CAPEX⁽²⁾	5 045	1 836	-63,6%	-63,1%	7 966	5 469	-31,4%	-29,4%
Dont fréquences et licences	3 527	33			3 549	711		
CAPEX (hors fréquences et licences)/CA	31,6%	36,4%	4,7 pt	5,9 pt	23,6%	24,8%	1,2 pt	1,2 pt
CFFO	-855	540	163,1%	164,3%	1 792	2 410	34,5%	38,8%
dont paiement de licences	1 818	642			1 840	2 234		
Dette Nette	10 826	12 126	12,0%	14,7%	10 826	12 126	12,0%	14,7%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	1,2x	1,5x			1,3x	1,5x		

Les activités du Groupe à l'International enregistrent un chiffre d'affaires de 19 150 millions de dirhams, en hausse de 5,3%⁽¹⁾. Cette évolution est attribuable principalement par la progression continue de la Data Fixe et Mobile ainsi que des services Mobile Money. Retraité de l'impact de la baisse des tarifs de terminaisons d'appel, le chiffre d'affaires est en hausse de 5,5%⁽¹⁾.

Sur l'année 2025, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) s'établit à 8 145 millions de dirhams, en hausse de 3,4%⁽¹⁾, grâce à l'amélioration du chiffre d'affaires. Le taux de marge d'EBITDA s'établit à 42,5%, en légère baisse sur un an.

Le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ s'établit à 4 155 millions de dirhams, en légère baisse (-0,8%⁽¹⁾).

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ augmentent de 38,8%⁽¹⁾ pour atteindre 2 410 millions de dirhams malgré le paiement de 2,2 milliards de dirhams pour le renouvellement des licences dans les pays de présences.

Indicateurs opérationnels

• Maroc

	Unité	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Mobile				
Parc ⁽⁸⁾	(000)	19 148	19 188	0,2%
Dont Internet 3G/4G/5G+ ⁽⁹⁾	(000)	10 963	10 984	0,2%
Fixe				
Lignes Fixe	(000)	1 650	1 644	-0,3%
Accès Haut Débit ⁽¹¹⁾	(000)	1 450	1 419	-2,1%

• Filiales Moov Africa

	Unité	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Mobile				
Parc⁽⁸⁾	(000)	51 191	53 939	
Mauritanie		2 507	2 660	6,1%
Burkina Faso*		6 839	7 296	6,7%
Gabon		1 616	1 609	-0,4%
Mali		8 236	7 147	-13,2%
Côte d'Ivoire		11 947	13 403	12,2%
Bénin		5 830	5 300	-9,1%
Togo		3 133	4 011	28,0%
Niger		3 875	4 547	17,4%
Centrafrique		256	346	34,9%
Tchad		6 953	7 619	9,6%
Fixe				
Parc	(000)	407	299	
Mauritanie		15	7	-49,9%
Burkina Faso		69	71	2,5%
Gabon		67	76	13,9%
Mali		256	144	-43,6%
Haut Débit Fixe				
Parc ⁽¹¹⁾	(000)	298	319	
Mauritanie		39	59	52,0%
Burkina Faso*		46	59	28,3%
Gabon		65	75	15,5%
Mali		116	66	-43,6%
Côte d'Ivoire		33	59	80,7%
Tchad		-	3	N.S

* Nous avons retraité les données 2024 et 2025 du parc Mobile et Haut débit Fixe de l'Onatel suite à un changement dans le calcul de la base client actif de la filiale

Notes :

- (1) Maintien d'un taux de change constant MAD/Ouguiya/ Franc CFA.
- (2) Les CAPEX correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées sur la période.
- (3) Le ratio dette nette/EBITDA exclut l'impact de la norme IFRS16 et tient compte de l'annualisation de l'EBITDA.
- (4) Maroc Telecom consolide dans ses comptes la société Casanet ainsi que les filiales Moov Africa en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, Centrafrique, et Tchad. Depuis le T4 2025, le Groupe consolide dans ses comptes la sociétés MT Cash, et applique la méthode de mise en équivalence pour les coentreprises Uni Tower et Uni Fiber.
- (5) L'EBITA correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et les autres produits et charges liés aux opérations d'investissements financiers et aux opérations avec les actionnaires (sauf lorsqu'elles sont directement comptabilisées en capitaux propres).
- (6) Le CFFO comprend les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts, tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des participations non consolidées. Il comprend aussi les investissements industriels nets, qui correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- (7) Emprunts et autres passifs courants et non courants moins trésorerie (et équivalents de trésorerie) y compris le cash bloqué pour emprunts bancaires.
- (8) Le parc actif est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (hors appel en provenance de l'ERPT concerné ou de ses Centres de Relations Clients) ou émis un SMS/MMS ou ayant fait usage des services Data (hors échanges de données techniques avec le réseau de l'ERPT concerné) durant les trois derniers mois, et des clients postpayés non résiliés.
- (9) Le parc actif de l'Internet Mobile 3G, 4G+ et 5G inclut les détenteurs d'un contrat d'abonnement postpayé (couplé ou non avec une offre voix) et les détenteurs d'une souscription de type prépayé au service Internet ayant effectué au moins une recharge durant les trois derniers mois ou dont le crédit est valide et qui ont utilisé le service durant cette période.
- (10) L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généré par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici de l'ARPU mixte des segments prépayé et postpayé.
- (11) Le parc Haut Débit inclut les accès ADSL, FTTH et les liaisons louées.

Annexe 1 : Passage des indicateurs financiers ajustés aux indicateurs financiers publiés

L'EBITDA ajusté, l'EBITA ajusté, le Résultat Net ajusté part du Groupe et le CFFO ajusté, sont des mesures à caractère non strictement comptable et doivent être considérés comme des informations complémentaires. Ils illustrent mieux les performances du Groupe en excluant les éléments exceptionnels.

(en millions MAD)	2024			2025		
	Maroc	Filiales	Groupe	Maroc	Filiales	Groupe
EBITDA	11 082	8 106	19 188	10 348	8 145	18 493
EBITA ajusté	7 776	4 316	12 092	7 392	4 155	11 547
Litige Wana Corporate	-6 039		-6 039	2 000		2 000
EBITA publié	1 737	4 316	6 053	9 392	4 155	13 547
Résultat Net ajusté Part du Groupe			5 938			5 649
Litige Wana Corporate			-4 146			1 320
Résultat Net publié Part du Groupe			1 792			6 969
CFFO	7 309	1 792	9 101	5 612	2 410	8 022

Annexe 2 : Impact de la norme IFRS 16

À fin décembre 2025, les impacts de l'application de la norme IFRS16 sur les principaux indicateurs de Maroc Telecom se présentent comme suit:

(en millions MAD)	2024			2025		
	Maroc	Filiales	Groupe	Maroc	Filiales	Groupe
EBITDA	277	305	583	280	310	590
EBITA ajusté	11	44	55	44	50	94
Résultat Net ajusté Part du Groupe			-22			-0,6
CFFO	277	305	583	280	310	590
Dette Nette	883	843	1 725	868	807	1 675

2.2.2. Comparaison des données 2023 et 2024

2.2.2.1. Résultats consolidés du Groupe

Parc

A fin 2024, le parc du groupe Maroc Telecom s'établit à 79,3 millions de clients, en hausse de 4,5% sur un an, tiré essentiellement par le parc des filiales Moov Africa (+8,1%).

Chiffre d'affaires

Le groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires en 2024 de 36,7 milliards de dirhams, en hausse de 1,2% par rapport à 2023. Cette performance provient de la croissance des revenus des activités Fixe au Maroc (+2,3%), portées par la hausse des usages et des parcs Data, conjuguée à celle des filiales Moov Africa (+4,6%).

Résultat opérationnel avant amortissements

A fin 2024, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté consolidé du Groupe Maroc Telecom s'établit à 19 197 millions de dirhams, en hausse de 0,3% sur l'année grâce à la croissance de l'EBITDA ajusté dans les filiales Moov Africa (+2,9%).

Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient à un niveau élevé de 52,3% grâce aux efforts continus de maîtrise des coûts opérationnels du Groupe ainsi qu'à l'impact favorable des baisses de terminaison d'appel Mobile dans les filiales.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé du Groupe à fin 2024 ressort à 12 182 millions de dirhams, en hausse de 0,7% par rapport à la même période de 2023, grâce à la hausse de l'EBITDA. La marge d'EBITA ajusté représente 33,2% du chiffre d'affaires, quasi stable sur l'année.

Résultat Net Part du Groupe

Le Résultat Net ajusté Part du Groupe atteint 6 132 millions de dirhams à fin décembre 2024, quasi stable sur un an.

Investissements

Les investissements⁽²⁾ hors fréquences et licences représentent 20,8% du chiffre d'affaires, en ligne avec l'objectif annoncé sur l'année.

Cash Flow

A fin 2024, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés augmentent de 8,4%⁽¹⁾ par rapport à fin 2023, pour atteindre 10 941 millions de dirhams.

Au 31 décembre 2024, la dette nette consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 1,1 fois l'EBITDA annuel du Groupe.

Dividende

Le Conseil de Surveillance de Maroc Telecom proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la distribution d'un dividende de 1,43 dirham par action, représentant un montant global de 1,26 milliard de dirhams.

2.2.2.2. Activités au Maroc

IFRS en millions de MAD	2023	2024
Chiffre d'affaires	19 543	19 143
Mobile	11 630	10 992
Services	11 006	10 477
Equipement	624	515
Fixe	9 688	9 915
Dont Data Fixe*	4 296	4 691
Eliminations et autres revenus	-1 775	-1 764
EBITDA Ajusté	11 266	11 091
Marge (%)	57,7%	57,9%
EBITA ajusté	7 819	7 785
Marge (%)	40,0%	40,7%
CAPEX	3 301	3 198
Dont fréquences et licences	0	0
CAPEX/CA (hors fréquences et licences)	16,9%	16,7%
CFFO ajusté	6 404	7 309
Dette Nette	7 954	13 085
Dette Nette / EBITDA	0,6x	1,1x

A fin décembre 2024, les activités au Maroc ont généré un chiffre d'affaires de 19 143 millions de dirhams, en baisse de 2,0% par rapport à 2023, en raison du recul des activités du Mobile (-5,5%), partiellement compensé par la bonne dynamique de la Data Fixe (+9,2%).

À fin 2024, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'élève à 11 091 millions de dirhams, en baisse de 1,6% par rapport à 2023. Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de 57,9% (+0,3 pt).

Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté atteint 7 785 millions de dirhams, quasi stable sur un an (-0,4%) et représente 40,7% du chiffre d'affaires (+0,7 pt).

Sur l'année 2024, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés augmentent de 14,1% pour s'établir à 7 309 millions de dirhams.

* La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises

Mobile

	Unité	31/12/2023	31/12/2024
Parc	(000)	19 767	19 148
Prépayé	(000)	17 269	16 525
Postpayé	(000)	2 499	2 623
Dont Internet 3G/4G+	(000)	11 025	10 963
ARPU	(MAD/mois)	45,4	43,3

A fin 2024, le parc Mobile compte 19,1 millions de clients, avec une hausse de 5,0% du parc postpayé.

Le chiffre d'affaires Mobile recule de 5,5% par rapport à 2023 à 10 992 millions de dirhams.

L'ARPU mixte en 2024 s'élève à 43,3 dirhams, en retrait de 4,7% sur un an.

Fixe et Internet

	Unité	31/12/2023	31/12/2024
Lignes Fixe	(000)	1 781	1 650
Accès Haut Débit	(000)	1 563	1 450

Le parc Fixe compte près de 1,7 million de lignes à fin décembre 2024, en retrait de 7,4%.

Le parc Haut Débit compte près de 1,5 million d'abonnés, avec un parc FTTH en forte croissance (+29%).

La croissance des activités Fixe et Internet se poursuit et génère un chiffre d'affaires de 9 915 millions de dirhams, en hausse de 2,3% par rapport à 2023, principalement sous l'effet de la croissance des revenus de la Data Fixe (+9,2%).

2.2.2.3. Activités à l'International

Indicateurs financiers

(IFRS en millions MAD)	T4 2023	T4 2024	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾	2023	2024	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4 617	4 796	3,9%	6,6%	18 381	18 706	1,8%	4,6%
<i>Dont services Mobile</i>	4 269	4 367	2,3%	5,0%	16 971	17 084	0,7%	3,5%
EBITDA ajusté	2 009	2 112	5,1%	7,9%	8 102	8 106	0,0%	2,9%
<i>Marge (%)</i>	43,5%	44,0%	0,5 pt	0,5 pt	44,1%	43,3%	-0,7 pt	-0,7 pt
EBITA ajusté	1 027	1 220	18,8%	22,2%	4 408	4 397	-0,3%	2,7%
<i>Marge (%)</i>	22,2%	25,4%	3,2 pt	3,2 pt	24,0%	23,5%	-0,5 pt	-0,4 pt
CAPEX⁽²⁾	1 200	5 045	320,3%	328,0%	4 537	7 966	75,6%	79,6%
<i>Dont fréquences et licences</i>	0	3 527			0	3 549		
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	26,0%	31,6%	5,6 pt	5,5 pt	24,7%	23,6%	-1,1 pt	-1,1 pt
CFFO ajusté	1 159	963	-16,9%	-13,8%	3 808	3 632	-4,6%	-1,3%
Dettes Nette	8 479	10 826	27,7%	29,9%	8 479	10 826	27,7%	29,9%
Dettes Nette/EBITDA⁽³⁾	1,0x	1,2x			1,0x	1,3x		

À fin 2024, les activités des filiales Moov Africa enregistrent un chiffre d'affaires de 18 706 millions de dirhams, en progression de 4,6%. Cette évolution est attribuable notamment à la croissance de la Data Mobile (+15,6%⁽¹⁾), de l'Internet Fixe (+21,1%⁽¹⁾) et du Mobile Money (+14,4%). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 5,2%.

Sur l'année 2024, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à 8 106 millions de dirhams, en hausse de 2,9%, grâce à l'amélioration du chiffre d'affaires. Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 43,3%, en légère baisse sur un an.

Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté s'établit à 4 397 millions de dirhams, en amélioration de 2,7%.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés baissent de 1,3% pour atteindre 3 632 millions de dirhams.

Indicateurs opérationnels

	Unité	31/12/2023	31/12/2024	Variation
Mobile				
Parc⁽⁸⁾	(000)	52 233	56 376	
Mauritanie		2 242	2 507	11,8%
Burkina Faso		11 563	12 023	4,0%
Gabon		1 516	1 616	6,6%
Mali		8 351	8 236	-1,4%
Côte d'Ivoire		10 260	11 947	16,4%
Bénin		5 747	5 830	1,5%
Togo		2 862	3 133	9,5%
Niger		3 238	3 875	19,7%
Centrafrique		253	256	1,3%
Tchad		6 201	6 953	12,1%
Fixe				
Parc	(000)	391	407	
Mauritanie		29	15	-48,7%
Burkina Faso		75	69	-7,8%
Gabon		55	67	23,0%
Mali		233	256	9,9%
Haut Débit Fixe				
Parc⁽¹¹⁾	(000)	203	303	
Mauritanie		22	39	77,9%
Burkina Faso		25	50	97,5%
Gabon		51	65	26,0%
Mali		105	116	11,0%
Côte d'Ivoire		-	33	NS

2.3. Passage des comptes sociaux aux comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes sociaux de Maroc Telecom et de ses filiales, arrêtés en application des référentiels comptables nationaux, sur lesquels un certain nombre de retraitements a été appliqué pour respecter les règles de consolidation et les formats de présentation conformément au référentiel international IFRS.

Les principaux retraitements effectués lors du passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS portent sur :

- La prise en compte des commissions pour vente dans les charges opérationnelles consolidées. Ces coûts sont initialement portés en diminution du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux ;
- L'activation des charges de personnel ayant contribué au déploiement des immobilisations ;
- La comptabilisation des cartes SIM en immobilisations incorporelles ;
- Le retraitement des stocks de terminaux vendus et non activés dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'activation ;
- L'élimination, au bilan, des immobilisations en non valeurs et comptabilisation en compte de résultat de la variation de la période ;
- La constatation en résultat de la variation des écarts de conversion passif ;
- La constatation de l'impact de la désactualisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite en résultat financier ;
- L'activation des impôts différés sur les différences temporaires issues des comptes sociaux, des retraitements IFRS et des déficits fiscaux reportables ;
- Le reclassement des éléments non courants à caractère d'exploitation en résultat opérationnel et ceux à caractère financier en résultat financier ;
- L'identification des contrats de location au titre du droit d'utilisation et La capitalisation des charges locatives qui répondent aux critères de durée et de valeur requis par IFRS 16 en immobilisation . Ce retraitement engendre la naissance d'une nouvelle dette financière ainsi que des charges d'intérêt lui correspondant et la constatation des amortissements des charges locatives converties en immobilisations ;
- Le reclassement des immobilisations destinées à la vente en actif courant ;
- Le reclassement de la dette d'impôt sur les sociétés à partir des dettes fiscales ;
- Le reclassement en éléments courants des parts à moins d'un an au niveau des prêts, des dettes financières et des provisions ;
- Les autres retraitements de consolidation portent fondamentalement sur l'ensemble des opérations de consolidation (élimination des titres consolidés, des opérations intra-Groupe et des plus ou moins-value internes...).



3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM

3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2023, 2024 ET 2025

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Maroc Telecom sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Créances d'exploitation et autres	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Goodwill	3	9 230	8 969	9 094
Autres immobilisations incorporelles	4	7 300	10 295	11 654
Immobilisations corporelles	5	30 492	31 228	34 178
Droit d'usage de l'actif	34	1 535	1 578	1 593
Titres mis en équivalence	6	0	0	549
Actifs financiers non courants	7	2 587	2 858	3 201
Impôts différés actifs	8	527	357	374
Actifs non courants		51 672	55 285	60 643
Stocks	9	445	323	451
Créances d'exploitation et autres	10	12 296	12 698	12 554
Actifs financiers à court terme	11	117	89	198
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 013	1 979	1 966
Actifs disponibles à la vente		0	0	0
Actifs courants		13 871	15 089	15 168
Total actif		65 543	70 374	75 811

PASSIF (en millions MAD)	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Capital		5 275	5 275	5 275
Réserves consolidées		6 568	7 832	8 235
Résultats consolidés de l'exercice		5 283	1 801	6 968
Capitaux propres - part du Groupe	13	17 126	14 908	20 478
Intérêts minoritaires		3 878	3 794	4 307
Capitaux propres		21 004	18 702	24 785
Provisions non courantes	14	612	684	712
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	15	4 180	5 630	10 449
Impôts différés passifs	8	77	92	811
Autres passifs non courants		0	0	0
Passifs non courants		4 868	6 406	11 972
Dettes d'exploitation	16	24 210	24 835	26 575
Passifs d'impôts exigibles		781	767	2 444
Provisions courantes	14	1 452	852	881
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	15	13 228	18 812	9 154
Passifs courants		39 671	45 266	39 054
Total passif		65 543	70 374	75 811

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL

(En millions MAD)	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Chiffre d'affaires	17	36 786	36 699	36 681
Achats consommés	18	-5 106	-4 903	-4 781
Charges de personnel	19	-3 124	-2 957	-3 044
Impôts, taxes et redevances	20	-3 620	-3 616	-3 855
Autres produits et charges opérationnels*	21	-5 639	-12 288	-3 743
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	22	-7 691	-6 873	-7 711
Résultat opérationnel		11 605	6 062	13 547
Autres produits et charges des activités ordinaires**		-747	0	0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	0	0	-1
Résultat des activités ordinaires		10 859	6 062	13 546
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		42	59	65
Coût de l'endettement financier brut		-892	-1 074	-1 053
Coût de l'endettement financier net		-850	-1 015	-988
Autres produits et charges financiers		-9	-96	-25
Résultat financier	24	-859	-1 111	-1 013
Charges d'impôt	25	-3 838	-2 291	-4 610
Résultat net		6 161	2 660	7 923
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		-331	-427	151
Autres produits et charges du résultat global		-28	20	-17
Résultat net global		5 802	2 252	8 058
Résultat net		6 161	2 660	7 923
Part du groupe		5 283	1 801	6 968
Intérêts minoritaires	26	878	859	955
Résultat net global		5 802	2 252	8 058
Part du groupe		5 076	1 512	7 083
Intérêts minoritaires	26	726	740	974
RÉSULTATS PAR ACTION		31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Résultat net - Part du Groupe (en millions MAD)		5 283	1 801	6 968
Nombre d'actions au 31 décembre		879 095 340	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action	27	6,01	2,05	7,93
Résultat net dilué par action	27	6,01	2,05	7,93

* Les autres produits et charges opérationnels ressortent à -3 743 MMAD en 2025. À titre de comparaison, l'exercice 2024 avait été exceptionnellement affecté par le litige opposant Maroc Télécom à l'opérateur Wana Corporate, pour un montant de 6,4 milliards de dirhams. L'amélioration des autres produits et charges opérationnels se sont améliorés grâce à la rétrocession d'une partie de l'indemnisation liée à ce litige à hauteur de 2 milliards de dirhams

** En 2023, les autres produits et charges des activités ordinaires comprennent la contribution au fond séisme (700MMAD).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Résultat opérationnel		11 605	6 062	13 547
Amortissements et autres retraitements		6 940	6 869	7 730
Marge brute d'autofinancement		18 545	12 931	21 277
Autres éléments de la variation nette du besoin du fonds de roulement		-1 237	1 288	-1 452
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant Impôts		17 308	14 219	19 825
Impôts payés		-4 262	-2 621	-1 326
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (a)	12	13 045	11 598	18 499
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-7 969	-11 663	-9 404
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		0	0	0
Acquisitions de titres mis en équivalence		0	0	550
Augmentation des actifs financiers		-333	-242	-271
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5	4	22
Diminution des actifs financiers		8	22	159
Dividendes reçus de participations non consolidées		2	2	1
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (b)		-8 287	-11 877	-10 043
Augmentation de capital		0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	13	-1 924	-3 691	-1 257
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		-883	-831	-746
Opérations sur les capitaux propres		-2 807	-4 521	-2 003
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		1 036	2 501	6 191
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		0	0	0
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à court terme		8 402	6 501	7 569
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à court terme		-10 948	-2 338	-19 095
Variations des comptes courants débiteurs/créditeurs financiers		0	0	0
Intérêts nets payés		-719	-821	-1 112
Autres éléments cash liés aux activités de financement		13	-30	-24
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		-2 217	5 813	-6 471
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (d)	12	-5 024	1 292	-8 473
Effet de change & Autres éléments non cash (g)		-593	-46	4
Total des flux de trésorerie (a)+(b)+(d)+(g)	12	-859	966	-14
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période		1 872	1 013	1 979
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	12	1 013	1 979	1 966

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	Capital	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global	Total part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation au 01.01.2023		5 275	8 727	-107	13 895	4 107	18 002
Résultat net global			5 283	-206	5 076	726	5 802
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat				-195	-195	-136	-331
Ecart de conversion				-195	-195	-136	-331
Ecart de réévaluation				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				0	0	0	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				-12	-12	-16	-28
Ecart actuariels				-13	-13	-17	-30
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				2	2	0	2
Augmentation de capital				0	0	0	0
Réduction de capital				0	0	0	0
Rémunérations payées en actions				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			0	0	0	0	0
Distribution des dividendes			-1 925	0	-1 925	-917	-2 842
Opérations sur actions propres			18	0	18	0	18
Autres mouvements			61	0	61	-37	24
Situation au 31 décembre 2023		5 275	12 164	-313	17 126	3 878	21 004
Résultat net global			1 801	-289	1 512	740	2 252
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat				-297	-297	-130	-427
Ecart de conversion				-297	-297	-130	-427
Ecart de réévaluation					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				8	8	11	20
Ecart actuariels				6	6	11	17
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				3	3	0	3
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle					0		0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle					0		0
Distribution des dividendes			-3 691		-3 691	-827	-4 518
Opérations sur actions propres			-35		-35		-35
Autres mouvements			-4		-4	3	-1
Situation au 31 décembre 2024		5 275	10 235	-602	14 908	3 794	18 702
Résultat net global			6 968	115	7 083	974	8 058
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat				125	125	27	151
Ecart de conversion				125	125	27	151
Ecart de réévaluation					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				-9	-9	-7	-17
Ecart actuariels				-10	-10	-7	-18
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				1	1	0	1
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle *			-299		-299	289	-10
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle					0		0
Distribution des dividendes			-1 257		-1 257	-748	-2 005
Opérations sur actions propres			30		30		30
Autres mouvements **			12		12	-2	10
Situation au 31 décembre 2025		5 275	15 690	-487	20 478	4 307	24 785

*Il s'agit de l'impact de la variation de la cession des parts de Sotelma.

** Les autres mouvements tiennent compte de l'entrée de périmètre de MT CASH.

Au 31 décembre 2025, le capital social de Maroc Telecom est composé de 879 095 340 actions ordinaires, réparties comme suit :

- Etisalat : 53% ;
- Royaume du Maroc : 22% ;
- Autres : 25% ;

Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués, dont 3 073 millions de dirhams de réserves non distribuables au 31 décembre 2025.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels au 31 décembre 2025, à l'exception de CMC dont les comptes sont clôturés le 31 mars 2025.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 février 2026.

1. CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2025 ET DES COMPTES DES EXERCICES 2024 ET 2023

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2025 reprennent les éléments 2024 et 2023.

2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom SA ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2025 et qui ne présentent, dans les états financiers publiés, aucune différence avec les normes comptables édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.2 Normes et interprétations appliquées par maroc telecom pour l'exercice 2025

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements édités par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2025, a été appliqué.

2.1.1. Incidence de l'application des normes et interprétations adoptées en 2025

Le Groupe estime que les textes d'amélioration adoptés en 2025 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur ses comptes consolidés.

2.2 Normes et interprétations appliquées par Maroc Telecom pour l'exercice 2026

Le groupe Maroc Telecom n'a pas anticipé d'impacts significatifs à l'application d'amendements de normes dont l'entrée en vigueur est prévue en 2026.

3. PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS.

Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-dessous. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes du Groupe Maroc Telecom et de ses filiales après élimination des transactions intra-Groupe.

3.1. Etat du résultat global

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son état de résultat global dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

3.1.1. Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat opérationnel, dénommé résultat d'exploitation dans les documents précédemment émis par le Groupe Maroc Telecom, comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnels ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels), ainsi que la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

3.1.2. Coût de financement et autres charges et produits financiers

Le coût de financement net comprend :

- Le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classés dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les

résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

3.2. Etat de la situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants sauf pour les créances et dettes d'exploitation.

3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte. Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks et des dettes d'exploitation.

3.4. Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe Maroc Telecom procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultats du Groupe.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Provisions : estimation du risque, effectuée au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque (cf. note 14) ;
- Dépréciation des créances clients et des stocks : estimation du risque de non recouvrement pour les créances clients et risque d'utilité pour les stocks ;
- Avantages du personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux d'actualisation et le taux d'inflation (cf. note 14) ;
- Goodwill (allocation) : méthodes de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises (cf. note 3) ;
- Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : dans le cadre du test de dépréciation des goodwill afférents aux UGT, les hypothèses retenues pour déterminer les flux de trésorerie et les taux d'actualisation sont mis à jour annuellement ;
- Impôts différés : estimations mises à jour annuellement pour la reconnaissance des impôts différés actifs telles que les résultats fiscaux futurs du Groupe ou les variations probables des différences temporelles actives et passives (cf. note 8) ;
- IFRS 16 : le taux d'actualisation est estimé en intégrant les paramètres risque, conjoncture et spécificités du pays.

3.5. Méthodes de consolidation

Le nom générique Maroc Telecom est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère ITISSALAT AL-MAGHRIB SA et toutes ses filiales.

La liste des principales filiales du Groupe est présentée dans la note 2 « Périmètre de consolidation » au 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

Le périmètre de consolidation de Maroc Telecom est composé des sociétés contrôlées exclusivement ainsi que les entités mises en équivalence. Le Groupe applique la méthode d'intégration globale pour les filiales contrôlées, à savoir, les filiales Moov, Casanet et MT Cash, et la méthode de mise en équivalence pour les coentreprises Uni Tower et Uni Fiber.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maroc Telecom exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le modèle de contrôle, introduit par la norme IFRS 10 en remplacement de la norme IAS 27 révisée -Etats financiers consolidés et individuels et de l'interprétation SIC 12 - Entités ad hoc, est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote existants et/ou potentiels et/ou d'accords contractuels. Les droits de vote doivent être substantiels, i.e. leur exercice doit pouvoir être mis en œuvre à tout moment, sans limitation et plus particulièrement lors des prises de décision portant sur les activités significatives. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale;

- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci. La notion de rendement est définie largement et inclut les dividendes et autres formes d'avantages économiques distribués, la valorisation de l'investissement, les économies de coûts, les synergies, etc.;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements. Un pouvoir qui ne conduirait pas à cette influence ne pourrait pas être qualifié de contrôle.

Les états financiers consolidés d'un Groupe sont présentés comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Maroc Telecom SA), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts minoritaires »). En conséquence, les variations de parts d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Mise en équivalence

Une coentreprise, telle que définie par la norme IFRS 11 – Partenariats, résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Contrairement aux activités conjointes, où chaque partenaire détient des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs et reconnaît les éléments proportionnellement à sa participation, les coentreprises confèrent uniquement des droits sur l'actif net et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Conformément à la norme IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, la valeur comptable des participations correspond ainsi au coût d'acquisition, ajusté de la quote-part du résultat net revenant au Groupe pour refléter la performance de l'entité associée dans les états financiers du Groupe.

En présence d'indices de perte de valeur, la valeur comptable des participations peut être amenée à être dépréciée dans le cas où sa valeur recouvrable serait inférieure à celle-ci.

3.6. Regroupement d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix d'évaluation diffère selon le contexte de l'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise,

Et

- le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le goodwill à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ». Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si le goodwill est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises,
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,

- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, Maroc Telecom comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Maroc Telecom.

Les goodwill ne sont pas amortis.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2004, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celles de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable,
- les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, le Groupe Maroc Telecom comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en goodwill.

3.7. Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

3.8. Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en Dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en Dirham en utilisant des cours de change moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.9. Actifs

3.9.1. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

Par ailleurs, la norme IAS 38 ne permet pas de reconnaître les marques, bases d'abonnés et parts de marché générées en interne en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les licences d'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance de la licence.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.9.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

3.9.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont considérés comme un élément du coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Le patrimoine foncier composé des postes « terrains » et « constructions » a pour origine, en partie, l'apport en nature consenti en 1998 par l'Etat dans le cadre de la scission de l'ONPT à Maroc Telecom lors de sa constitution.

A l'occasion de ce transfert d'actifs, les titres fonciers n'ont pas pu faire l'objet d'une immatriculation auprès de la conservation foncière.

Le taux d'avancement des régularisations est de 99,06% à fin décembre 2025 et l'éventualité des risques financiers (contestation de la propriété) subsiste mais demeure aujourd'hui faible dans un contexte où l'Etat marocain a garanti à Maroc Telecom la jouissance du patrimoine foncier transféré à cette date et compte tenu de l'absence d'incidents constatés sur les régularisations opérées à ce jour.

Les immobilisations transférées par l'Etat lors de la création de Maroc Telecom le 26 février 1998 en tant qu'exploitant public, ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvé par :

- la loi 24-96 relative à La Poste et aux technologies de l'information,
- l'arrêté, conjoint du Ministre des Télécommunications et du Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés au Groupe Maroc Telecom.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

Constructions et bâtiments	20 ans
Génie civil	15 ans
Equipements de réseau :	
Transmission (Mobile) :	10 ans
Commutation :	8 ans
Transmission (Fixe) :	10 ans
Agencements et mobiliers :	10 ans pour les divers aménagements 20 ans pour l'aménagement des constructions
Matériels informatiques :	5 ans
Matériels de bureau :	10 ans
Matériels de transport :	5 ans

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.9.4. Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être

recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupe d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie. Maroc Telecom a retenu comme unités génératrices de trésorerie ses unités d'affaires (BU) Fixe et Mobile.

3.9.5. Traitement des actifs au titre des contrats de location

Le Groupe Maroc Telecom a adopté à partir du 1^{er} Janvier 2019 la norme IFRS16. L'application de cette norme supprime la distinction entre location simple et location financière d'IAS 17, et requiert la comptabilisation de presque tous les contrats de location au bilan en faisant apparaître un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

a. Définition du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation né d'IFRS16 chez Maroc Telecom provient de ses contrats de location. Sous IFRS 16, « *un contrat est, ou contient, une location si le contrat confère au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie* ». Cette définition fournie par le texte de norme met l'accent sur deux points principaux : L'identification de l'actif et le contrôle de son utilisation par le preneur.

Suite à l'analyse des contrats de location des différentes filiales et régions, le Groupe a défini 4 grandes catégories de droit d'utilisation :

- Terrains ;
- Constructions ;
- Installations techniques ;
- Matériel de transport.

Les coûts d'acquisition ne sont pas immobilisés conformément aux dispositions transitoires prévues au paragraphe C10d.

b. Exemptions

En se basant sur les critères fournis, le Groupe MT a inclus dans le périmètre d'application de la norme tous les contrats éligibles sauf :

- Les contrats relatifs à des actifs incorporels (licences et logiciels) ;
- Les contrats de location pour lesquels le Groupe est bailleur ;
- Les contrats répondant à l'exemption de faible valeur (valeur à neuf de l'actif inférieure à l'équivalent de 5000\$) ou l'exemption de courte durée (durée résiduelle à la date de transition est inférieure à 12 mois). Ces exemptions ont été prévues par la norme, et retenues par le Groupe.

c. Séparation des composantes d'un contrat

La norme IFRS 16 prévoit une clause sur la séparation des composantes d'un contrat : « Lorsqu'un contrat est ou contient un contrat de location, l'entité doit comptabiliser chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat, sauf si elle applique la mesure de simplification prévue au paragraphe 15. »

Le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'option de simplification en comptabilisant les composantes locatives et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Comme mentionné au paragraphe 15 le choix est exercé par catégorie d'actifs sous-jacents et ne s'applique pas aux dérivés incorporés qui satisfont aux conditions définies au paragraphe 4.3.3 d'IFRS 9 Instruments financiers.

d. Détermination de la durée

Afin de chiffrer les impacts IFRS16 d'un contrat, le Groupe Maroc Telecom doit déterminer sa durée exécutoire. La durée exécutoire, telle que définie par la norme IFRS16 au paragraphe 18, comprend la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable augmentée de :

- la fraction de la durée contractuelle où l'entité a une option de résiliation qu'elle a une certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- la durée pour laquelle l'entité dispose d'une option de prolongation qu'elle a une certitude raisonnable d'exercer.

La certitude raisonnable est une zone de jugement du Groupe. Ce dernier exerce ses options en fonction des faits et circonstances et de manière à préserver ses intérêts économiques et compétitifs.

Comme l'a souligné l'IFRS IC dans sa décision sur la définition économique de la durée exécutoire ainsi que la CNCC « compagnie nationale des commissaires aux comptes » et l'ANC « l'autorité des normes comptables » à travers leurs travaux d'analyse, la durée exécutoire ne se limite pas aux termes contractuels. En réalité elle est liée à l'avantage économique que tire le preneur du bien et aux pénalités significatives qui peuvent s'appliquer en cas de rupture du

contrat avant que la durée économique n'arrive à son échéance. En définitive, la durée exécutoire peut être modifiée indépendamment des termes contractuels lorsque la réalité du contexte économique est plus parlante.

Des travaux de documentation ont été menés afin d'identifier et de mesurer les impacts des décisions rendus sur les comptes consolidés. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour l'évaluation des durées exécutoires des contrats ne fait pas état de divergences significatives avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC.

e. Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est aussi un paramètre fondamental pour mesurer les impacts IFRS16 avec précision. En effet, cet élément est une condition imposée par la norme qui stipule : « *À la date de début [d'un contrat de location], le preneur doit évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.* »

Le Groupe a opté pour le taux d'emprunt marginal : taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Il est déterminé par référence au risque devise, au risque pays, au risque entité et à la maturité. De ce fait, chaque entité et chaque maturité dispose d'un taux d'actualisation différent.

Afin d'en assurer la fiabilité, le Groupe préconise une approche de consultation directe périodique de ses partenaires bancaires afin de mettre à jour les taux d'endettement du Groupe par maturité et par filiale annuellement.

f. Evaluations

Lors de l'adoption de la norme IFRS16, le Groupe est amené à procéder à deux évaluations. Une première évaluation à la date d'effet du contrat dite évaluation initiale et une seconde évaluation après la date de prise d'effet du contrat dite évaluation ultérieure.

➤ Evaluation initiale

L'évaluation initiale du passif revient à déterminer la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés en utilisant le taux d'actualisation.

A la date d'effet, le Groupe évalue aussi le coût de l'actif sur la base de :

- L'évaluation initiale du passif locatif
- Le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date (déduction faite des avantages incitatifs à la location reçue).

➤ Evaluation ultérieure

Après la date de prise d'effet du contrat, la norme prévoit trois modèles pour l'évaluation ultérieure : Le modèle du coût, le modèle de la juste valeur et le modèle de la réévaluation.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi l'application du modèle du coût afin de maintenir l'homogénéité avec les modèles privilégiés pour les autres normes. Selon les termes de ce modèle, l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est évalué au coût diminué du montant cumulé des amortissements et du montant cumulé des pertes de valeur et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations du passif locatif.

Le Groupe doit amortir l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation selon les dispositions relatives à l'amortissement énoncées dans IAS 16 Immobilisations corporelles. La durée d'amortissement correspondant à la période entre la date de prise d'effet du contrat et la date au plus tôt entre le terme de la durée d'utilité de cet actif, ou le terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Toutefois, si la durée d'amortissement est supérieure à celle du contrat, la durée d'amortissement retenue est celle du contrat.

La détermination de la dépréciation du droit d'utilisation aux termes du modèle du coût se fait selon les dispositions de la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs.

g. Modification des contrats

Dans le cas d'une modification de contrat de location, à la date d'entrée en vigueur de la modification, le Groupe Maroc Telecom :

- répartit la contrepartie prévue au contrat modifié selon les termes de la norme (paragraphes 13 à 16) ;
- détermine la durée du contrat de location modifié selon les termes de la norme (paragraphes 18 et 19) ;
- réévalue le passif locatif sur la base des loyers révisés actualisés au moyen taux d'emprunt marginal à la date d'entrée en vigueur de la modification.

Le paragraphe 44 de la norme stipule que le changement du périmètre d'un contrat de location et de la contrepartie prévue au contrat de location ne constituent pas une modification de contrat. Ces deux conditions réunies nécessitent la création d'un contrat distinct.

h. Présentation

Les éléments de la norme IFRS16 doivent figurer au niveau des états principaux du Groupe. La norme évoque deux manières de faire : La première consiste à faire ressortir les lignes des impacts par catégorie d'actif et la seconde propose de créer une rubrique à part consacrée aux éléments IFRS 16. Le Groupe Maroc Telecom a opté pour la seconde présentation. Au bilan du côté de l'actif, le droit d'utilisation et son amortissement constituent une catégorie d'immobilisations à part entière. Du côté du passif, l'obligation locative figure parmi les dettes financières du Groupe mais une ligne distincte lui est dédiée en annexe.

i. Contrats hors scope

Les contrats hors champ d'application de la norme IFRS16 sont comptabilisés en tant que charge locative et figurent sur l'état du résultat Groupe.

j. Application à un portefeuille

Le texte de norme permet de regrouper des contrats à caractères similaires dans un portefeuille et procéder à l'application des mesures par portefeuille si elle peut raisonnablement s'attendre à ce que les effets sur les états financiers de l'application de la norme au portefeuille ne diffèrent pas de manière significative des effets que produirait l'application à chacun des contrats de location.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de maintenir un traitement par contrat individuel et de ne pas opter pour le traitement par portefeuille.

k. Regroupement de contrats

Selon le texte de norme Annexe B paragraphe B2, un Groupe de contrats est considéré comme un seul contrat lorsque :

« i) les contrats sont négociés comme un ensemble et visent un objectif commercial global qui ne pourrait être compris si les contrats n'étaient pas considérés collectivement ;

ii) le montant de la contrepartie à payer en vertu de l'un des contrats dépend du prix ou de l'exécution de l'autre contrat ; ou

iii) les droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par les contrats (ou certains des droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par chacun des contrats) constituent une seule composante locative selon la description du paragraphe B32 ».

Si l'une des conditions précitées est remplie, le Groupe doit regrouper les contrats conclus en même temps ou presque en même temps avec la même partie (ou avec des parties liées à celle-ci) et les comptabiliser comme un seul contrat.

l. Impôts différés

La norme n'étant pas claire sur la nécessité de comptabiliser ou non un impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un droit d'utilisation et d'une dette de location lors de la mise en place d'IFRS 16, le Groupe Maroc Telecom ne constate pas d'impôt différé sur les contrats soumis à IFRS 16 au moment de la comptabilisation.

m. Actifs financiers

Le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 9 aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés à la date d'application initiale, soit le 1^{er} janvier 2017. Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ont été évalués au coût amorti ou à la juste valeur sur la base des deux critères cités précédemment, ci-après les catégories d'actifs financiers identifiées par Maroc Telecom :

- Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance ainsi que les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon IFRS 9 car ils sont détenus dans un modèle d'affaires pour collecter les flux de trésorerie contractuels. Ces flux de trésorerie consistent uniquement en paiement de capital et d'intérêts sur le principal restant dû.
- Les titres de participation classés comme disponibles à la vente ont été irrévocablement classés en tant que juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les placements en actions propres détenus à des fins de transaction continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Les actifs financiers détenus à des fins de transaction continuent à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sous l'IFRS 9, car ces placements sont gérés comme un portefeuille de négociation et le règlement est fondé sur les variations de la juste valeur des titres sous-jacents et intérêt.

Ainsi aucun changement de classification des instruments financiers actifs du Groupe n'a été identifié en application de la norme IFRS 9, qui n'a généré aucun impact significatif sur les comptes.

n. Stocks

Les stocks sont composés de :

- marchandises qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne et se composent des terminaux Fixe, Mobile Internet ou Multimédia et de leurs accessoires à l'exception des cartes SIM. Ces stocks sont valorisés selon la méthode du CUMP ;
- les terminaux livrés aux distributeurs et non activés à la date de la clôture sont comptabilisés en stocks tandis que les terminaux non activés dans un délai de neuf mois à compter de la date de livraison sont constatés simultanément au niveau du chiffre d'affaires et des coûts ;
- matières et fournitures correspondants à des éléments non dédiés au réseau. Ces stocks sont valorisés à leur coût moyen d'acquisition.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives d'écoulement et d'état du stock (que ce soit pour le Mobile, Fixe, Internet ou les actifs techniques).

o. Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs nationaux et internationaux ;
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur les collectivités locales et l'Etat ;

Concernant la dépréciation des créances clients, la norme IFRS9 renvoie aux modalités détaillées au niveau de la norme IAS39. Cette dernière stipule que : « À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'entité doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers évalués au coût amorti. Si une telle indication existe, l'entité doit appliquer le paragraphe 63 afin de déterminer le montant de toute perte de valeur. »

La norme liste différents événements considérés comme des indications objectives de dépréciation. Le Groupe se base sur certaines de ces indications comme les défauts de paiement ou autre pour évaluer la nécessité et le rythme du provisionnement. Maroc Telecom adopte une approche fondée sur des méthodes statistiques pour déterminer les pertes de valeur dans un groupe d'actifs financiers conformément au paragraphe AG92 d'IAS39.

p. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

3.10. Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un Groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amortis.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque Maroc Telecom a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

3.10.1. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

3.10.2. Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt. La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

3.11. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à l'exécuter, soit l'a rendu publique. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les engagements de retraite sont estimés chez les filiales en tenant compte des hypothèses actuarielles. Le Groupe applique la méthode des unités de crédit projetées pour comptabiliser au passif du bilan la valeur de l'obligation au titre du régime à prestations définies.

3.12. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

3.13. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14. Rémunérations payées en actions

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des charges de personnel à hauteur de la valeur des instruments attribués. Un modèle binomial est utilisé pour estimer la valeur des instruments attribués. Toutefois, selon que les instruments soient dénoués par émission d'actions Maroc Telecom ou par remise de numéraire, le mode d'évaluation de la charge est différent :

- si le dénouement de l'instrument est réalisé par émission d'actions Maroc Telecom, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution, puis étalée sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des capitaux propres.
- si le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur

la durée d'acquisition en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des provisions non courantes.

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 1 au titre de la norme IFRS 2, le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 2 à compter du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

En 2023, 2024 et 2025 aucune rémunération payée en actions n'est constatée.

3.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Maroc Telecom est constitué principalement de la vente de services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet ainsi que la vente d'équipements :

- La vente de services des activités Mobile, Fixe et Internet est constituée de :
 - ✓ Produits des abonnements des offres classiques ainsi que les montants des forfaits postpayés ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales sortantes (en hors forfaits), au fur et à mesure de leurs consommations ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales entrantes ;
 - ✓ Revenus générés par les offres Internet ADSL, Fibre Optique et Internet Mobile ;
 - ✓ Revenus générés par les clients Mobile non-résidents au Maroc utilisant les réseaux Maroc Télécom (Roamers) ;
 - ✓ Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs télécoms ;
 - ✓ Produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte lors de leur parution ;
 - ✓ Les offres de gros ;
 - ✓ Revenus générés par les Services à Valeur Ajoutée (SVA).
- La vente d'équipements regroupe toutes les ventes d'équipements (terminaux mobiles, équipements haut débit, objets connectés et accessoires).

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation est remplie immédiatement ou progressivement. Les produits relatifs aux communications (entrantes et sortantes) sont reconnus lorsque la prestation est rendue. S'agissant des services prépayés, le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations. Le revenu des équipements est reconnu en chiffre d'affaires à l'activation de la ligne.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés si les conditions ci-dessous sont réunies :

- Les parties au contrat ont approuvé celui-ci (par écrit, verbalement ou selon d'autres pratiques commerciales habituelles) et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives ;
- L'entreprise peut identifier les droits de chaque partie en ce qui concerne les biens ou les services à fournir ;
- L'entreprise peut identifier les conditions de paiement prévues pour les biens ou les services à fournir ;
- Le contrat a une substance commerciale (modification éventuelle du calendrier ou du montant des flux de trésorerie futurs de l'entité ou du risque qui leur est associé) ;
- Il est probable que l'entité recouvrera la contrepartie à laquelle elle a droit en échange des biens ou des services qu'elle fournira au client.

Les produits des abonnements téléphoniques sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de la prestation correspondante.

Les revenus des Services à Valeur Ajoutée (SVA) sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes des services développés par Maroc Telecom sont comptabilisées en brut ;
- Les ventes de services aux clients gérés par Maroc Telecom pour le compte des fournisseurs de contenu (principalement les numéros spéciaux), sont comptabilisées systématiquement nettes des charges afférentes ;
- Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès du Groupe et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en brut et les commissions accordées sont constatées dans les charges opérationnelles.

Les critères conduisant à conclure que Maroc Telecom agisse en tant que « Principal » ou en tant que « Agent » sont analysés suivant les indicateurs prévus par le paragraphe B37 de la norme IFRS 15 « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire ».

Lorsque la vente combine équipements et services (forfait), l'allocation du prix total se fait en attribuant la juste valeur relative à l'équipement et le reliquat au service selon les termes de la norme IFRS 15.

3.16. Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats d'équipements Mobile et Fixe et les coûts d'interconnexion.

3.17. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste comprend principalement les commissions distributeurs, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication ainsi que les charges liées au plan de départs volontaires.

3.18. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

3.19. Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Sur une base annuelle, Maroc Telecom et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la direction du Groupe.

L'évaluation des engagements hors bilan sur fournisseurs d'immobilisations est effectuée sur la base des commandes effectives émises. L'engagement correspond à la différence entre les commandes émises et les réalisations de ces commandes.

Par ailleurs, les engagements relatifs aux contrats de location des biens immobiliers sont estimés sur la base du préavis prévu au contrat, dans la clause de résiliation. Le Groupe ne retient que les engagements qui n'entrent pas dans le champ d'application de la nouvelle norme IFRS16.

Un actif ou passif éventuel est un actif potentiel ou une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Un passif éventuel peut aussi naître d'une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à IAS37, les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais doivent faire l'objet d'une communication pour en décrire brièvement la nature.

5. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Afin de s'aligner sur les indicateurs du reporting interne, tel qu'éditée par la norme IFRS 8, Maroc Telecom a choisi de présenter ses principaux indicateurs financiers et opérationnels par zone géographique, à travers la création, en parallèle du Maroc, d'un nouveau segment international regroupant ses filiales actuelles en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafricaine et Tchad.

6. TRÉSORERIE NETTE

Elle correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et cash bloqué diminués des emprunts.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et ;
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2025, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE MAROC TELECOM

Nom de la Société	Forme juridique	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maroc Telecom	SA	100%	100%	IG
Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc				
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC)	SA			
31-déc-25		80%	80%	IG
31-déc-24		80%	80%	IG
31-déc-23		80%	80%	IG
563, Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie				
Onatel	SA			
31-déc-25		61%	61%	IG
31-déc-24		61%	61%	IG
31-déc-23		61%	61%	IG
705, AV. de la nation 01 BP10000 Ouagadougou – Burkina Faso				
Gabon Telecom	SA			
31-déc-25		51%	51%	IG
31-déc-24		51%	51%	IG
31-déc-23		51%	51%	IG
Immeuble 9 étages, BP 40 000 Libreville-Gabon				
Sotelma*	SA			
31-déc-25		44%	44%	IG
31-déc-24		51%	51%	IG
31-déc-23		51%	51%	IG
ACI 2000 près du palais de sport BP-740 – Bamako, Mali				
Casanet	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
Imm Riad 1, RDC, Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc				
Moov Africa Côte d'Ivoire	SA			
31-déc-25		85%	85%	IG
31-déc-24		85%	85%	IG
31-déc-23		85%	85%	IG
Abidjan-Plateau, Immeuble KARRAT, Avenue Botreau Roussel				
Moov Africa Bénin	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
Cotonou, îlot 553, quartier Zongo Ehuzu, zone résidentielle, avenue Jean Paul 2, immeuble Etisalat				
Moov Africa Togo	SA			
31-déc-25		95%	95%	IG
31-déc-24		95%	95%	IG
31-déc-23		95%	95%	IG
Boulevard de la Paix, Route de l'Aviation, Immeuble Moov-Etisalat - Lomé				
Moov Africa Niger	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
720 Boulevard du 15 avril Zone Industrielle, BP 13 379, Niamey				
Moov Africa Centrafrique	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
Bangui, BP 2439, PK 0, Place de la République, Immeuble SOCIM, rez-de-chaussée				
Moov Africa Tchad	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
N'Djamena, BP 6505, Avenue Charles DE GAULLE, Tchad				
MT CASH **	SA			
31-déc-25		100%	100%	IG
31-déc-24		100%	100%	IG
31-déc-23		100%	100%	IG
Imm Riad, Av. Annakhil, Rabat, 10113				
UNI TOWER***	SA			
31-déc-25		50%	50%	ME
31-déc-24				ME
31-déc-23				ME
Casablanca, Sidi Maarouf, la Colline, Lotissement ALAFAK, Lot 451.				
UNI FIBER***	SA			
31-déc-25		50%	50%	ME
31-déc-24				ME
31-déc-23				ME
Casablanca, Sidi Maarouf, la Colline, Lotissement ALAFAK, Lot 451.				

* Au 30 juin 2025, Maroc Telecom a cédé 7% du capital à l'Etat Malien portant sa participation à 44% (avec une diminution des capitaux propres part du groupe d'un montant de 289 millions de dirhams, en contrepartie des intérêts minoritaires, voir tableau de variation des capitaux propres). Le pacte d'actionnaires signé entre les deux principaux actionnaires, maintient le contrôle exercé par Maroc Telecom sur les activités pertinentes. Par conséquent, aucun impact n'est constaté sur la méthode de consolidation de la Sotelma dans les comptes, du groupe Maroc Telecom, clos le 31 décembre 2025.

** MT CASH, spécialisée dans les services de paiement mobile et détenue par Maroc Télécom à hauteur de 100 %, est intégrée au périmètre de consolidation du Groupe et consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

*** Les co-entreprises Uni Fiber et Uni Tower détenues à hauteur de 50% par Maroc Télécom dans le but de l'accélération du déploiement de la fibre optique jusqu'aux abonnés (FTTH) et des réseaux 5G sur le territoire du Royaume sont intégrées dans la périmètre de consolidation du Groupe et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

NOTE 3. GOODWILL

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Mauritel	136	136	135
Onatel	1 838	1 838	1 838
Gabon Telecom	654	636	645
Sotelma	4 654	4 483	4 565
Filiales Moov Alysse*	1 141	1 099	1 119
Casanet	5	5	5
Moov Africa Tchad	802	772	787
Total net	9 230	8 969	9 094

* Les filiales Moov Alysse sont composées des UGT suivantes : Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique.

A compter du 1^{er} juillet 2009, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode du goodwill complet. Les goodwill sont ventilés par unités génératrices de trésorerie (UGT) identifiables en application de la norme IAS 36.

Les UGT correspondent aux entités juridiques acquises par le Groupe : Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique, Moov Africa Tchad.

Les goodwill ont été calculés en application de la norme IFRS 3 révisée.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

A fin 2025, sans modification des méthodes utilisées (valeur d'utilité fondée sur la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs), Maroc Telecom a réexaminé la valeur du goodwill associé à ses unités génératrices de trésorerie (UGT), en s'assurant que la valeur recouvrable des UGT ou groupe UGT testés excédait leur valeur comptable.

A l'issue de cet examen, Maroc Telecom a conclu que la valeur recouvrable de chaque UGT testée excédait sa valeur comptable au 31 décembre 2025. Par conséquent, les tests de perte de valeur n'ont pas conduit le Groupe à comptabiliser de dépréciation des goodwill afférents à ces UGT.

Conformément à la norme IAS 36, la valeur recouvrable de l'Onatel, l'unique filiale cotée en bourse du Groupe, correspond à sa valeur d'utilité qui est supérieure à sa juste valeur, déterminée à partir du cours boursier.

Pour la filiale Casanet, le test est basé sur la méthode des multiples boursiers (la valeur de l'entreprise (EV) / EBITDA).

Les hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables sont déterminées sur la base des éléments suivants :

- les projections des flux nets de trésorerie sont établis sur la base des performances historiques et des perspectives d'évolution futures. Elles sont cohérentes avec les budgets et prévisions les plus récents des UGT. Elles intègrent les objectifs financiers du Groupe ainsi que l'évolution attendue du contexte économique, macroéconomique, réglementaire et fiscal.

Ces hypothèses s'appuient notamment sur des sources externes reconnues, telles que les études publiées par le FMI, Dataxis et les autorités de régulation locales.

Les projections couvrent une période explicite de cinq ans, au-delà de laquelle les flux de trésorerie sont extrapolés afin de déterminer la valeur terminale, laquelle fait l'objet de tests de sensibilité.

- Le taux de croissance à l'infini reflète le taux de croissance à long terme de l'économie tout en tenant compte des différences de maturité entre les marchés et opérateurs, sans excéder le taux de croissance moyen à long terme pour les marchés dans lesquels le groupe opère.
- Le taux d'actualisation intègre une prime supplémentaire relative au risque pays.

Bien que Maroc Telecom estime que ses jugements, hypothèses et estimations sont appropriés, des évolutions imprévues peuvent affecter ces projections. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations selon des hypothèses ou des conditions de marché ou macroéconomiques différentes.

Ainsi, la révision à la baisse de ces prévisions peut affecter les valeurs recouvrables et entraîner par conséquent une perte de valeur des goodwill.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a procédé à une mise à jour des plans d'affaires. Les hypothèses clés opérationnelles ont été affectées par les éléments suivants :

- L'inflation, en particulier la volatilité des prix et la capacité à préserver les marges et optimiser les coûts et les investissements ;
- La pression réglementaire dans les marchés sur lesquels opère le Groupe notamment en termes de règles d'attribution/renouvellement des licences ;
- La forte intensité concurrentielle.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité ont été revus comme suit :

- Légère détérioration des taux d'actualisation pour certaines Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en raison de la hausse du risque de marché ;
- Maintien des taux de croissance à l'infini pour toutes les UGT.

Ci-dessous, les paramètres utilisés pour les principales UGT (dont les goodwill sont les plus significatifs) :

UGT	Méthode d'évaluation	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Moov Africa Onatel	DCF	10,50%	1,50%
Moov Africa Sotelma	DCF	11,50%	3,00%
Moov Africa CIV	DCF	7,00%	3,00%
Moov Africa Tchad	DCF	14,00%	3,00%

La marque Moov Africa fait l'objet d'un test de dépréciation spécifique. Les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable de la marque Moov sont similaires à celles appliquées aux UGT. La valeur recouvrable individuelle de la marque Moov Africa est évaluée selon la méthode des redevances sur la base des projections de chiffre d'affaires.

Des analyses de sensibilité ont été conduites pour déterminer la valeur des paramètres pour laquelle la valeur recouvrable des UGT (dont les goodwill sont significatifs), devient égale à la valeur comptable.

Les résultats pour les principales UGT sont présentés ci-dessous :

	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Diminution des flux de trésorerie de l'année terminale nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Onatel	+2,3 pts	-3,6 pts	-29,3%
Sotelma	+0,8 pt	-1,3 pt	-12,6%
Cote d'Ivoire	+17,1 pts	198 pts	-98,0%
Tchad	+3,6 pt	-8,0 pt	-39,1%

Le Groupe Maroc Telecom prend en considération dans sa stratégie l'ensemble des enjeux liés au changement climatique et met en œuvre les actions nécessaires pour en limiter les effets potentiels. Au regard des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, de la nature de l'activité du Groupe ainsi que des hypothèses retenues pour l'établissement des projections financières, à ce stade, aucun élément susceptible d'avoir un effet significatif sur les valeurs recouvrables des UGT, y compris les goodwill qui y sont affectés n'a été mis en évidence.

En conséquence, les hypothèses utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables demeurent inchangées à la date de clôture. Le Groupe poursuivra le suivi de l'évolution de ces enjeux et en appréciera, le cas échéant, les effets potentiels dans le cadre de ses analyses futures.

Aucun risque de dépréciation n'a été relevé concernant la marque Moov.

Tableau de variation du Goodwill

(En millions MAD)	Début de période	Impairment	Ecart de conversion	Reclassement	Variation de périmètre	Fin de période
Exercice 2023	9 389	0	-159	0	0	9 230
Mauritel	137	0	-1	0	0	136
Onatel	1 838	0	0	0	0	1 838
Gabon Telecom	666	0	-11	0	0	654
Sotelma	4 757	0	-103	0	0	4 654
Casanet	5	0	0	0	0	5
Filiales Moov Alysse	1 166	0	-25	0	0	1 141
Moov Africa Tchad	820	0	-18	0	0	802
Exercice 2024	9 230	0	-261	0	0	8 969
Mauritel	136	0	0	0	0	136
Onatel	1 838	0	0	0	0	1 838
Gabon Telecom	654	0	-19	0	0	636
Sotelma	4 654	0	-171	0	0	4 483
Casanet	5	0	0	0	0	5
Filiales Moov Alysse	1 141	0	-42	0	0	1 099
Moov Africa Tchad	802	0	-29	0	0	772
Exercice 2025	8 969	0	125	0	0	9 094
Mauritel	136	0	-1		0	135
Onatel	1 838	0	0	0	0	1 838
Gabon Telecom	636	0	9	0	0	645
Sotelma	4 483	0	82	0	0	4 565
Casanet	5	0	0	0	0	5
Filiales Moov Alysse	1 099	0	20	0	0	1 119
Moov Africa Tchad	772	0	14	0	0	787

NOTE 4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Logiciels	1 084	1 138	1 628
Licences Telecom	3 968	6 816	8 024
Autres immobilisations incorporelles	2 248	2 341	2 001
Total net	7 300	10 295	11 654

Le poste des « Licences Telecom » comprend les licences suivantes :

- Les licences 2G et 3G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Moov Mauritel, Moov Africa Togo , Moov Africa Niger et Moov Africa Tchad ;
- Les licences Mobile globales de Moov Africa Mali, Moov Africa Gabon Telecom, Moov Africa Bénin, Moov Africa Côte d'Ivoire et Moov Africa Centrafrique ;
- Les licences 4G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Moov Mauritel, Moov Africa Mali, Moov Afrivca Niger , Moov Africa Togo et Moov Africa Tchad.
- La licence 5G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA

Le poste des « autres immobilisations incorporelles » inclut essentiellement les brevets, les marques et les éléments liés aux regroupements d'entreprises à savoir les bases clients identifiées lors de la détermination du Goodwill des filiales acquises.

Exercice 2025

(En millions MAD)	2024	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2025
Brut	32 657	2 773	-1	256	1	41	35 727
Logiciels	10 615	758	0	53	-	792	12 217
Licences Telecom	13 413	1 513	0	173	-	301	15 401
Autres immobilisations incorporelles	8 629	502	-1	29	1	-1 052	8 108
Amortissements et dépréciations	-22 362	-1 564	1	-147	-	-2	-24 073
Logiciels	-9 476	-466	0	-46	-	-601	-10 589
Licences Telecom	-6 597	-678	0	-78	-	-24	-7 377
Autres immobilisations incorporelles	-6 288	-420	1	-22	-	623	-6 107
Total net	10 295	1 210	-	109	1	39	11 654

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une augmentation brute de 2 773 millions de dirhams relative aux nouvelles acquisitions détaillées comme suit :

- Les investissements en licences Telecom de 1 513 millions de dirhams.
- Les investissements en logiciels d'un montant de 758 millions de dirhams.
- Les investissements en brevets et marques d'un montant de 199.5 millions de dirhams au Maroc.
- Les investissements en cartes SIM d'un montant de 117 millions de dirhams.

Exercice 2024

(En millions MAD)	2023	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2024
Brut	28 426	4 616	-6	-648	-	269	32 657
Logiciels	10 283	516	-5	-185	-	6	10 615
Licences Telecom	10 247	3 565	0	-399	-	0	13 413
Autres immobilisations incorporelles	7 897	535	-1	-64	-	263	8 629
Amortissements et dépréciations	-21 126	-1 323	6,10	401	-	-319	-22 362
Logiciels	-9 199	-405	5	153	-	-31	-9 476
Licences Telecom	-6 279	-520	0	202	-	0	-6 597
Autres immobilisations incorporelles	-5 649	-398	1	46	-	-288	-6 288
Total net	7 300	3 293	-	-248	-	-50	10 295

Exercice 2023

(En millions MAD)	2022	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2023
Brut	27 923	952	-47	-458	0	57	28 426
Logiciels	9 951	529	-25	-162	0	-10	10 283
Licences Telecom	10 502	1	0	-257	0	0	10 247
Autres immobilisations incorporelles	7 470	421	-23	-39	0	67	7 897
Amortissements et dépréciations	-20 227	-1 260	47	309	0	5	-21 126
Logiciels	-8 859	-454	25	132	0	-43	-9 199
Licences Telecom	-5 903	-523	0	148	0	0	-6 279
Autres immobilisations incorporelles	-5 465	-283	23	29	0	47	-5 649
Total net	7 696	-308	0	-149	0	62	7 300

La colonne « reclassements » concerne les virements de poste à poste des immobilisations.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Terrains	1 779	1 758	1 793
Constructions	2 864	2 894	2 862
Installations techniques, matériel et outillage	24 494	23 444	25 511
Matériel de transport	186	184	203
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	665	607	597
Autres immobilisations corporelles	504	2 341	3 211
Total net	30 492	31 228	34 178

Le poste « autres immobilisations corporelles » comprend essentiellement les avances et acomptes versés sur les commandes d'immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles en cours.

Exercice 2025

(En millions MAD)	2024	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2025
Brut	137 878	8 120	-	619			145 808
			409		0,40		
Terrains	1 792	22	-	11	-	-	1 826
Constructions	10 630	236	-	13	-	-	10 877
Installations Techniques, Matériel et Outillage	115 671	6 617	-	551	-	267	122 208
Matériel de Transport	762	48	-	4	-	2	792
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 382	185	-	26	-	2	6 582
Autres Immobilisations Corporelles	2 640	1 012	-	14	0,40	130	3 524
			14				
Amortissement et dépréciations	-106 650	-	5 247	-	475	347	- 111 630
			396		0,10		
Terrains	-34	-	1	2	-	0	- 33
Constructions	-7 737	-	269	11	-	0	- 8 015
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-92 227	-	4 740	437	-	343	- 96 697
Matériel de Transport	-578	-	27	5	-	2	- 589
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 775	-	199	22	-	2	- 5 985
Autres Immobilisations Corporelles	-299	-	10	3	-	-	- 312
			1		0,10		
Total net	31 228	2 873	-	144	-	54	34 178
			13		0,30		

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation brute de 8 120 millions de dirhams relative aux investissements réalisés en infrastructures du réseau au cours de l'année 2025.

Les acquisitions des installations techniques, Matériel et Outillage sont réparties comme suit :

- 2 710 millions de dirhams au Maroc ;
- 3 907 millions de dirhams à l'International.

Exercice 2024

(En millions MAD)	2023	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2024
Brut	133 306	6 547	-389	-1 934	0	347	137 878
Terrains	1 812	24	-	-29	-	-15	1 792
Constructions	10 389	246	-	-63	-	58	10 630
Installations Techniques, Matériel et Outillage	113 279	5 681	-343	-1 736	-	-1 210	115 671
Matériel de Transport	766	18	-	-16	-	-7	762
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 407	221	-46	-60	-	-140	6 382
Autres Immobilisations Corporelles	653	357	-	-30	-	1 660	2 640
			-				
Amortissement et dépréciations	-102 814	-5 299	388	1 415	0	-341	-106 650
Terrains	-33	-1	-	0	-	-	-34
Constructions	-7 525	-278	-	48	-	18	-7 737
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-88 785	-4 781	343	1 295	-	-299	-92 227
Matériel de Transport	-581	-25	0	15	-	12	-578
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 741	-209	46	50	-	79	-5 775
Autres Immobilisations Corporelles	-150	-5	-	6	-	-150	-299
			-				
Total net	30 492	1 248	0	-519	0	6	31 228

Exercice 2023

(En millions MAD)	2022	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2023
Brut	128 355	7 031	-448	-1 617	0	-14	133 306
Terrains	1 749	16	0	-23	0	70	1 812
Constructions	10 142	222	0	-62	0	87	10 389
Installations Techniques, Matériel et Outillage	108 624	6 391	-413	-1 459	0	136	113 279
Matériel de Transport	775	26	-6	-15	0	-14	766
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 495	274	-29	-46	0	-288	6 407
Autres Immobilisations Corporelles	570	101	0	-13	0	-5	653
Amortissement et dépréciations	-99 071	-5 336	448	1 154	0	-9	-102 814
Terrains	-35	-2	0	4	0	0	-33
Constructions	-7 272	-284	0	48	0	-17	-7 525
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-85 116	-4 813	412	1 049	0	-317	-88 785
Matériel de Transport	-575	-25	6	13	0	0	-581
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 926	-208	29	38	0	325	-5 741
Autres Immobilisations Corporelles	-148	-5	0	3	0	0	-150
Total net	29 283	1 695	0	-463	0	-23	30 492

NOTE 6. TITRE MIS EN EQUIVALENCE

Les joint-ventures « Uni Fiber » et « Uni Tower », créées avec Wana Corporate, sont consolidées dans les comptes de Maroc Telecom selon la méthode de la mise en équivalence à compter du quatrième trimestre 2025. La phase de démarrage est bien enclenchée et les données financières associées demeurent non significatives à fin 2025. Il en est de même pour la valeur des dérivés associés.

NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Titres de participation (non consolidés)	7.1	120	129	107
Autres immobilisations financières		2 467	2 729	3 094
Total net		2 587	2 858	3 201

Au 31 décembre 2025, les autres immobilisations financières comprennent essentiellement les dépôts de garantie au titre de l'activité Mobile Money chez les filiales Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Benin, Moov Africa Togo, Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Niger et Moov Africa Tchad.

Les échéances des autres immobilisations financières au 31 décembre 2025 s'analysent comme suit :

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
A moins d'un an		762	1 425	1 540
Entre 1 et 5 ans		1 280	837	1 011
Plus de 5ans		425	468	543
Total net		2 467	2 729	3 094

Les dépôts de l'activité Mobile Money entre 2024 et 2025 ont connu une augmentation de 13%.

7.1 Titres de participations non consolidés

Exercice 2025

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12	0	12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	44	34	10
Sonatel	NS	12	0	12
CMTL	25%	7	6	1
INMARSAT	NS	12	13	-1
IMT/GIE	20%	0	0	0
MT Fly	100%	38	20	18
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
Incubateur numérique Gabon	5%	8,0		8
Moov Money Tchad	100%	8		8
Moov Money Flooz	100%	16		16
Moov Money Mali	100%	5		5
Moov Money Gabon Telecom	100%	0		0
Total		193	86	107

En 2025, la variation principale des titres de participations non consolidés est due principalement à l'intégration de la filiale MT CASH dans le périmètre de consolidation à partir du 4^{ème} trimestre de 2025.

Exercice 2024

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12	0	12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	44	34	10
Sonatel	NS	11	0	11
CMTL	25%	5	5	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	1	0	1
MT Fly	100%	38	20	18
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	50		50
Incubateur numérique Gabon	5%	0,2		0,2
Moov Money	100%	8		8
Total		212	84	129

Exercice 2023

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12	0	12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	45	35	11
Sonatel	NS	9	0	9
CMTL	25%	6	6	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	0	0	0
MT Fly	100%	38	20	18
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	50	0	50
Incubateur numérique Gabon	5%	0,1	0,1	0,0
Moov Money	100%	2	0	2
Total		206	86	120

NOTE 8. VARIATION DES IMPOTS DIFFÉRÉS

8.1. Position Nette

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Actif	527	357	374
Passif	77	92	811
Position nette	451	265	-437

8.2. Évolution des postes d'impôts différés

Exercice 2025

(En millions MAD)	2024	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecarts de conversion	2025
Actif	357	31	6	0	-25	6	374
Passif	92	750	-1	0	-33	3	811
Position nette	265	-719	6	0	8	3	-437

L'impôt différé actif a augmenté de 17 millions de dirhams, tandis que l'impôt différé passif a progressé de 719 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2024. Cette augmentation de l'impôt différé passif s'explique principalement par l'impact des traitements opérés en consolidation et par la prise en compte de l'impact de l'IFRIC 23.

Exercice 2024

(En millions MAD)	2023	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecarts de conversion	2024
Actif	527	-155	-2	0	-1	-12	357
Passif	77	12	0	0	8	-4	92
Position nette	451	-167	-2	0	-9	-8	265

Exercice 2023

(En millions MAD)	2022	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecarts de conversion	2023
Actif	445	98	5	0	-10	-11	527
Passif	83	56	-2	0	-59	-1	77
Position nette	363	43	6	-	49	10	451

Décomposition du solde des impôts différés

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Dépréciation à déductibilité différée	0	0	0
Retraitements IFRS sur chiffre d'affaires	-23	-14	-9
Reports déficitaires	18	18	18
Autres	455	261	-447
Position nette	451	265	-437

NOTE 9. STOCKS

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Stocks	564	408	548
Dépréciations (-)	-119	-85	-97
Total net	445	323	451

Les stocks nets au 31 décembre 2025 sont constitués majoritairement des stocks au Maroc dont :

- 389 millions de dirhams de stock de marchandises ;
- 62 millions de dirhams de stocks de matières et fournitures consommables.

La ventilation des stocks au niveau des filiales suit la même tendance que celle de Maroc Telecom.

Les variations de stocks sont comptabilisées dans les achats consommés.

La dépréciation des stocks est comptabilisée dans le poste « dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions ».

NOTE 10. CRÉANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Clients et comptes rattachés	9 094	8 981	9 393
Autres créances et comptes de régularisation	3 202	3 717	3 161
Total net	12 296	12 698	12 554

10.1. Clients et comptes rattachés

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Clients privés	16 466	16 447	16 587
Clients publics	1 666	1 856	2 465
Dépréciations des créances clients (-)	-9 038	-9 321	-9 658
Total net	9 094	8 981	9 393

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Créances Clients* (Brut)	18 132	18 303	19 052
≤ 1an	4 918	3 456	3 867
> 1an	11 874	12 319	14 155
Provisions pour dépréciation créances clients	-9 038	-9 321	-9 658
≤ 1an	-1 198	-1 125	-1 227
> 1an	-7 840	-8 197	-8 432
Créances Clients (Net)	9 094	8 981	9 393
≤ 1an	3 720	2 331	2 640
> 1an	4 034	4 122	3 888

*Les créances non échues ne sont pas incluses dans la ventilation

Les créances clients nettes sont en hausse par rapport à 2024.

L'augmentation des provisions pour dépréciation des créances clients s'établit à 4 % en 2025, traduisant une couverture du risque alignée avec le modèle de dépréciation retenu par le Groupe Maroc Telecom.

10.2. Autres créances et comptes de régularisation

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	138	187	166
Personnel	72	75	71
Créances fiscales	1 238	1 814	1 183
Autres débiteurs	1 287	1 180	1 474
Comptes de régularisation	467	460	266
Total net	3 202	3 717	3 161

Le poste « créances fiscales » représente pour l'essentiel des acomptes d'impôt sur le résultat (IS) et créances de TVA et autres taxes similaires.

En 2025, le solde des créances fiscales s'élève à 1 183 millions de dirhams soit une baisse de 34,8% par rapport à 2024 suite à la consommation de l'acompte d'impôt sur le résultat.

Les autres débiteurs ont connu une hausse de 294 millions de dirhams par rapport à 2024 expliquée par l'impact de l'activité Mobile Money.

La baisse des avances et acomptes est enregistrée chez les filiales internationales en particulier en phase avec l'avancement des projets.

La diminution du compte de régularisation s'explique par le règlement anticipé, en 2024 et 2023, de factures dues au régulateur de l'activité des télécommunications à l'échelle internationale.

NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS A COURT TERME

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Dépôt à terme >90 jours			70
Cash mis à disposition des tiers	117	89	128
Valeur mobilière de placement			
Autres actifs financiers à court terme			0
Total net	117	89	198

Maroc Telecom a confié à Rothschild Martin Maurel la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la bourse de Paris et d'un contrat de régulation de cours à la bourse de Casablanca pour assurer la liquidité du titre Maroc Telecom.

La filiale MT Cash a placé l'excédent de sa trésorerie dans des dépôts à terme.

NOTE 12. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Trésorerie	951	1 929	1 808
Equivalents de trésorerie	62	50	157
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 013	1 979	1 966

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont quasi stables par rapport à 2024.

Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13 045	11 598	18 499
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 287	-11 877	-10 043
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 024	1 292	-8 473
Effet de change	-593	-46	4
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	-859	966	-14
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	1 872	1 013	1 979
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 013	1 979	1 966
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	-859	966	-14

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2025, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 18 499 millions de dirhams, en hausse de 60 % par rapport à 2024.

La variation s'explique essentiellement par l'impact du règlement du litige WANA Corporate en 2024

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -10 043 millions de dirhams, en baisse de 15 % par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique par le niveau des engagements d'investissement, qui a entraîné des décaissements moins importants en 2025 qu'en 2024

Flux net de trésorerie lié au financement

Ce flux s'explique principalement par le versement de dividendes aux actionnaires pour un montant de 2 004 millions de dirhams ainsi que par les décaissements liés au service de la dette, qui se sont élevés à 19 095 millions de dirhams.

Les principales entrées de trésorerie de la période proviennent des dettes de financement contractées auprès des banques pour 6 002 millions de dirhams, ainsi que d'un emprunt obligataire émis par Maroc Telecom pour un montant de 3 000 millions de dirhams, destiné au financement des projets d'investissement liés au déploiement de la technologie 5G et de la fibre optique.

NOTE 13. DIVIDENDES

Dividendes

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Dividendes distribués par les filiales à leurs actionnaires minoritaires			
Total (a)	917	827	748
Dividendes distribués par Maroc Telecom à ses actionnaires (b)			
-Etat Marocain	424	812	277
-Société de Participation dans les Télécommunications (SPT)	1 020	1 957	666
-Autres	480	922	314
Total (b)	1 924	3 691	1 257
Total dividendes distribués (a)+(b)	2 841	4 518	2 005

Les dividendes distribués par Maroc Telecom et par ses filiales ressortent à 2 005 millions de dirhams en 2025, soit une baisse de 56% par rapport à 2024 tirés par le segment Maroc. Cette diminution s'explique par le niveau de résultat plus faible enregistré en 2024.

NOTE 14. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Provisions non courantes	612	684	712
Provisions pour rentes viagères	10	9	8
Provisions d'indemnités de départs à la retraite	515	496	532
Provisions pour litiges avec les tiers	87	72	64
Autres provisions	0	106	108
Provisions courantes	1452	852	881
Provisions pour charges de restructuration *	0	0	96
Provisions sur personnel	0	0	0
Provisions pour litiges avec les tiers	1414	816	785
Autres provisions	38	36	0
Total	2064	1536	1593

*Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a mis en œuvre un programme de départ volontaire visant à adapter sa structure organisationnelle, ayant donné lieu à la constitution d'une provision de 200 millions de dirhams au 30 septembre 2025 et une charge effective de départs volontaires à hauteur de 104,5 millions de dirhams au 31 décembre 2025. Le reliquat de la provision est désormais de 95,5 millions de dirhams au 31 décembre 2025.

Le poste des « provisions non courantes » comprend essentiellement les provisions d'indemnités de départs à la retraite, les provisions pour litiges avec les tiers, les provisions pour rentes viagères ainsi que les provisions non courantes pour impôt.

Le poste des « provisions courantes » comprend principalement les provisions pour litiges avec les tiers et les provisions courantes pour impôt.

Exercice 2025

(En millions MAD)	2024	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2025
Provisions non courantes	684	86	-87	0	3	0	25	712
Provisions pour rentes viagères	9	0	-1	0	0	0	0	8
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	496	58	-47	0	0	0	25	532
Provisions pour litiges avec les tiers	72	23	-24	0	1	0	-9	64
Autres provisions	106	5	-15	0	2	0	9	108
Provisions courantes	852	383	-376	0	-7	0	29	881
Provisions pour charges de restructuration	0	200	-105	0	0	0	0	96
Provisions sur personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges avec les tiers	816	183	-235	0	-7	0	29	785
Autres provisions	36	0	-37	0	0	0	0	0
Total	1536	469	-463	0	-3	0	54	1593

Les provisions en 2025 ont augmenté de 57 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2024. Cette augmentation est justifiée par la provision relative au programme de départ volontaire.

Exercice 2024

(En millions MAD)	2023	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2024
Provisions non courantes	612	171	-56	0	-20	0	-23	684
Provisions pour rentes viagères	10	0	0	0	0	0	-1	9
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	515	57	-40	0	-15	0	-22	496
Provisions pour litiges avec les tiers	87	5	-16	0	-3	0	0	72
Autres provisions	0	109	0	0	-3	0	0	106
Provisions courantes	1452	73	-654	0	-19	0	0	852
Provisions pour charges de restructuration	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions sur personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges avec les tiers	1414	73	-654	0	-18	0	0	816
Autres provisions	38	0	0	0	-1	0	0	36
Total	2064	245	-710	0	-39	0	-23	1536

Exercice 2023

(En millions MAD)	2022	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2023
Provisions non courantes	585	66	-49	0	-25	0	34	612
Provisions pour rentes viagères	15	0	0	0	0	0	-5	10
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	475	52	-30	0	-23	0	41	515
Provisions pour litiges avec les tiers	95	14	-18	0	-2	0	-2	87
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions courantes	1209	739	-419	0	-34	0	-43	1452
Provisions pour charges de restructuration	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions sur personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges avec les tiers	1170	739	-419	0	-33	0	-43	1414
Autres provisions	39	0	0	0	-1	0	0	38
Total	1794	805	-468	0	-59	0	-9	2064

NOTE 15. EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

15.1. Trésorerie nette

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Dettes financières à + d'un an	2 990	4 435	9 228
Obligation locative à +1 an	1 189	1 194	1 222
Dettes financières à - d'un an	2 690	2 950	3 694
Obligation locative à -1 an	437	509	453
Concours bancaires courants	10 101	15 353	5 007
Emprunts et dettes financières	17 408	24 442	19 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 013	1 979	1 966
Cash bloqué pour emprunts bancaires	27	26	28
Trésorerie nette	-16 368	-22 436	-17 610

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Encours de dettes et intérêts courus non échus (a)	17 408	24 442	19 603
Trésorerie (b)	1 040	2 005	1 993
Trésorerie nette (b)-(a)	-16 368	-22 436	-17 610

L'augmentation des dettes financières à plus d'un an est relative principalement à l'émission obligataire privée lancée par Maroc Telecom sur le marché marocain, levant un montant de 3 milliards de dirhams, d'une maturité de deux ans avec un remboursement in fine, à un taux fixe de 2,37% dont une prime de risque de 20 points de base. Les fonds mobilisés serviront au refinancement partiel de la dette existante ainsi qu'au financement d'axes stratégiques tels que le déploiement de la 5G et le développement de la fibre optique. À l'international, un emprunt accordé par la Société Financière Internationale (IFC) pour un montant de 370 millions d'euros a été contracté en vue de développer la technologie 4G au Mali.

15.2. Ventilation par échéance de la trésorerie nette

La ventilation par maturité est faite sur la base des échéances contractuelles des dettes.

Exercice 2025

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	3 694	7 106	2 122	12 921
Obligation locative	453	783	438	1 675
Concours bancaires courants	5 007	0	0	5 007
Total dettes financières	9 154	7 889	2 560	19 603
Disponibilités	1 966			1 966
Cash bloqué pour emprunts bancaires	28			28
Trésorerie nette	-7 160	-7 889	-2 560	-17 610

Exercice 2024

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 950	4 090	345	7 385
Obligation locative	509	856	339	1 703
Concours bancaires courants	15 353	0	0	15 353
Total dettes financières	18 812	4 946	684	24 442
Disponibilités	1 979			1 979
Cash bloqué pour emprunts bancaires	26			26
Trésorerie nette	-16 807	-4 946	-684	-22 436

Exercice 2023

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 690	2 794	197	5 680
Obligation locative	437	905	284	1 626
Concours bancaires courants	10 101			10 101
Total dettes financières	13 228	3 698	481	17 408
Disponibilités	1 013			1 013
Cash bloqué pour emprunts bancaires	27			27
Trésorerie nette	-12 188	-3 698	-481	-16 368

15.3. Tableau d'analyse

Sociétés	Emprunt (En millions MAD)	Devise	Échéance	31 déc. 23	31 déc. 24	31 déc. 25
Maroc Telecom	Banques, découverts IAM	MAD	mars-25	7 297	12 457	1 728
Maroc Telecom	IFRS 16	MAD		825	890	867
Maroc Telecom	Emprunts obligataires IAM	MAD	juin-27			3 037
Maroc Telecom	Crédit de trésorerie IAM	MAD				489
Mauritel	Emprunt 4G	MRO	octobre-22		0	0
Mauritel	ORABANK 3G	MRO	juillet-23	0	0	0
Mauritel	Découvert Mauritel	MRO	décembre-25	318	201	263
Mauritel	IFRS 16	MRO		36	37	31
Onatel	CREDIT SPOT UBA 10 MLD(S) 07/04/2023	FCFA	décembre-26	168	0	171
Onatel	CREDIT SPOT UBA 5 MLD(S) 08/05/2023	FCFA	mai-24	46	0	0
Onatel	CREDIT SPOT CBAO 0.379713829 MLD(S) 03/08/2023	FCFA	février-24	6	0	0
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 8 MLD 14/08/2023	FCFA	août-24	97	0	0
Onatel	CREDIT SPOT SGBF 5 MLD 18/09/2023	FCFA	mars-24	55	0	0
Onatel	CREDIT SPOT CBAO 0.325824961 MLD(S)12/09/2023	FCFA	mars-23	5	0	0
Onatel	CREDIT SPOT UBA 2.4 MLD(S) 21/09/2023	FCFA	septembre-24	33	0	0
Onatel	CREDIT SPOT CBI 5 MLD(S) 29/09/2023	FCFA	mars-24	56	0	0
Onatel	CREDIT SPOT UBA 0.9 MLD(S), 3466 04/10/2023	FCFA	septembre-24	14	0	0
Onatel	CREDIT SPOT CBI 1 MLD) 29/12/2023	FCFA	juin-24	17	0	0
Onatel	CMT BABF 2023 (5MLD(S)	FCFA	octobre-28	84	65	59
Onatel	CMT BABF 2023 (2,8MLD(S)	FCFA	décembre-28	47	41	33
Onatel	CMT BABF 2023 (1,532047534MLD(S)	FCFA	janvier-29	26	23	18
Onatel	CMT BABF 2023 (2,304588553MLD(S)	FCFA	février-29	39	34	27
Onatel	CMT BABF 2023 (6,462121851MLD(S)	FCFA	septembre-29	109	95	75
Onatel	CREDIT SPOT SGBF ONATEL	FCFA	mai-23	0	0	0
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK ONATEL	FCFA	avril-23	0	0	0
Onatel	CREDIT SPOT UBA	FCFA		0	0	0
Onatel	EMPRUNT BICIA B 2021	FCFA	juin-26	45	22	15
Onatel	EMPRUNT SGBF 2019 LTN	FCFA	mars-26	70	41	14
Onatel	EMPRUNT BABF N°E565978/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	141	81	28
Onatel	EMPRUNT BABF N°E593684/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	53	31	10
Onatel	EMPRUNT BABF N°A162934/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	53	31	10
Onatel	EMPRUNT BABF N°E599986/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	35	20	7
Onatel	EMPRUNT CBAO BURKINA 2019 LTN	FCFA	mars-26	37	12	12
Onatel	EMPRUNT CBAO BENIN 2019 LTN	FCFA	mars-26	14	8	3
Onatel	EMPRUNT CBAO NIGER 2019 LTN	FCFA	mars-26	14	8	3
Onatel	EMPRUNT CBAO SENEGAL 2019 LTN	FCFA	mars-26	49	28	10
Onatel	CMT BABF 2022	FCFA	novembre-27	58	39	39
Onatel	Banques, découverts ONATEL	FCFA	juin-26	342		396
Onatel	CMT BABF 2023 (1,901242062MLD(S)	FCFA	mai-29	28	26	
Onatel	CMT BABF 2024 (1,5MLD(S)	FCFA	décembre-31	25	295	
Onatel	CMT BABF 2024 (3,000MLD(S) 11/07/2024	FCFA	janvier-31	59	46	
Onatel	CMT BABF 2024 (2,500MLD(S) 28/08/2024	FCFA	février-31	41	38	
Onatel	CMT BABF 2024 (0,690978544 MLD(S) 18/10/2024 REF R417201	FCFA	avril-31	11	11	
Onatel	CMT BABF 2024 (2,151805935 MLD(S) 18/10/2024 REF R417469	FCFA	avril-31	35	33	
Onatel	CMT BABF 2024 (1,855 MLD(S) 23/10/2024 REF R552913	FCFA	avril-31	36	30	
Onatel	CMT BABF 2024 (2,816683950 MLD(S) 30/10/2024 REF R616473	FCFA	avril-31	46	50	
Onatel	CREDIT SPOT UBA 3,000 MLD(S), 3512 07/03/2024	FCFA	février-25	9	0	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 5 MLD(S), 710415 16/07/2024	FCFA	juillet-25	47	0	
Onatel	CREDIT SPOT CBAO 10 MLD(S), 20823 24/07/2024	FCFA	juillet-25	117	0	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 8 MLD 26/07/2024	FCFA	juillet-25	82	0	
Onatel	CREDIT SPOT UBA 5 MLD(S), 3599 26/09/2024	FCFA	septembre-25	66	0	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 0.4 MLD(S), 731116 23/09/2025	FCFA	septembre-25	5	0	
Onatel	CREDIT SPOT UBA 2.5 MLD(S), 3604 04/10/2024	FCFA	août-25	37	0	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 1.7 MLD(S), 746802 15/01/2025	FCFA	janvier-26	2	0	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 0.4 MLD(S), 747014 17/02/2025	FCFA	janvier-26	1	0	
Onatel	CMT BABF 2024 (2,463997317 MLD(S) 24/04/2025 REF R5744124	FCFA	avril-31	41	41	
Onatel	CMT BABF 2024 (0,649641243 MLD(S) 24/04/2025 REF R5743159	FCFA	avril-31	1	0	
Onatel	CREDIT SPOT RELAIS CBAO 0.476434032MLD(S), 14/05/2026	FCFA	juin-26	0	0	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 1,705MLD 09/06/2025	FCFA	juin-26		14	
Onatel	CREDIT SPOT UBA 6,5MLD(S), 3690 30/06/2025	FCFA	juin-26		58	
Onatel	CREDIT SPOT UBA 0,5MLD(S), 3691 30/06/2025	FCFA	juin-26		4	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 2,965 MLD 15/07/2025	FCFA	juillet-26		31	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 1MLD(S), 777363 13/08/2025	FCFA	août-26		11	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 1,065 MLD 12/08/2025	FCFA	août-26		13	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 1,590829495 MLD(S), 29/08/2025	FCFA	août-26		20	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 1,206154139 MLD(S), 29/08/2025	FCFA	août-26		15	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 1,400 MLD 04/09/2025	FCFA	septembre-26		19	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 2,059838750 MLD 04/09/2025	FCFA	septembre-26		28	
Onatel	CREDIT SPOT CBI 0,570 MLD(S), 29/09/2025	FCFA	septembre-26		8	
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK 0,500 MLD(S), 30/09/2025	FCFA	septembre-26		7	
Onatel	IFRS 16	FCFA		83	57	113
Gabon Télécom	UGB (CMTS)	FCFA	juin-26	42	156	85
Gabon Télécom	UGB CMT 4	FCFA	février-25	0	0	0
Gabon Télécom	UGB CCT	FCFA	janvier-23	69	0	0
Gabon Télécom	BGFI CMT 1	FCFA	juillet-25	43	16	0
Gabon Télécom	Banques, découverts GT	FCFA	décembre-25	348	366	700
Gabon Télécom	IFRS 16	FCFA		61	44	27
Soteima	Emprunt GDPRASCOM	USD		9	9	9
Soteima	Emprunt BAM 7,5 Milliards	FCFA	février-23	0	0	0
Soteima	Emprunt BAM 5,5 Milliards	FCFA	février-23	0	0	0
Soteima	Emprunt ECO 10 Milliards	FCFA	août-25	0	0	1
Soteima	Emprunt BDM 6 Milliards	FCFA		0	0	0
Soteima	Emprunt ECO 13,5 Milliards	FCFA	mars-25	1	1	1
Soteima	Emprunt BOA 20 Milliards	FCFA	septembre-28		329	317
Soteima	Emprunt BOA 6,5 Milliards	FCFA	février-28		107	29
Soteima	IFRS 16	FCFA		50	45	54
Soteima	Banques, découverts Soteima	FCFA	décembre-26	589	654	489
Soteima	Crédit Trésorerie	FCFA	juillet-25	395	267	82
Soteima	Emprunt IFC 225 Millions Euro	EUR	juin-33			2 914
Casanet	IFRS 16	MAD		3	2	2
Casanet	Banques, découverts Casanet	MAD	décembre-25	24	57	88
Moov CDI	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE/ SIB	FCFA	novembre-34	959	736	780
Moov CDI	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE/ SIB	FCFA	septembre-25	166	163	163
Moov CDI	Banques, découvert Moov CDI	FCFA	décembre-26	194	490	447
Moov CDI	BOA	FCFA	janvier-26	116	144	294
Moov CDI	IFRS 16	FCFA		331	413	397
Moov Africa Bénin	CORIS BANK	FCFA	avril-31	133	23	22
Moov Africa Bénin	Emprunt CAA pour construction câble ACE	FCFA	octobre-25	6	3	0
Moov Africa Bénin	CBOA	FCFA	décembre-28	302	243	195
Moov Africa Bénin	BOA	FCFA	septembre-28	300	246	256
Moov Africa Bénin	Découverts bancaires Moov Bénin	FCFA	décembre-25	208	316	360
Moov Africa Bénin	Banque Mondiale	FCFA		0	0	0
Moov Africa Bénin	BAN 20 M	FCFA	décembre-32		293	329
Moov Africa Bénin	IFRS 16	FCFA		37	25	13
Moov Africa Togo	BANQUE ATLANTIQUE TOGO	FCFA	octobre-29	300	410	425
Moov Africa Togo	ORABANK TOGO	FCFA	février-30	64	45	29
Moov Africa Togo	BIA TOGO	FCFA	décembre-27	244	190	169
Moov Africa Togo	BTIC TOGO	FCFA	septembre-23	0	0	0
Moov Africa Togo	Banques, découvert Togo	FCFA	décembre-26	254	291	224
Moov Africa Togo	ECOBANK TOGO	FCFA	février-30	158	136	115
Moov Africa Togo	IFRS 16	FCFA		18	13	23
Moov Africa Niger	DECOUVERT Eco DEP	FCFA	juin-25	23	31	33
Moov Africa Niger	Découvert BAN	FCFA	juillet-25	62	61	67
Moov Africa Niger	CMT BAN 6,5	FCFA	novembre-28	76	59	43
Moov Africa Niger	CMT 13 Mds	FCFA	novembre-29	163	139	117
Moov Africa Niger	CMT ORABANK 1 500MDF	FCFA	février-26	19	10	9
Moov Africa Niger	CMT BAN 4 800 MDF	FCFA	mai-30	59	81	63
Moov Africa Niger	DECOUVERT ORABANK	FCFA	juillet-25	21	23	16
Moov Africa Niger	DECOUVERT SONIBANK	FCFA	mai-25	12	7	0
Moov Africa Niger	CMT BAN 5MDS	FCFA		1	0	0
Moov Africa Niger	CMT BOA 16 MDF	FCFA	novembre-29	228	194	152
Moov Africa Niger	CMT BAN 1,17 MDF	FCFA	mars-31		19	17
Moov Africa Niger	CMT BOA 1,9MDF	FCFA	novembre-25	12	4	4
Moov Africa Niger	CMT BIA 2 176 MDF	FCFA	mai-30	16	9	9
Moov Africa Niger	EMPRUNT BOA 13MDF	FCFA	mars-30	0	0	0
Moov Africa Niger	CMT BAN 3,5MDF	FCFA	mai-30	45	6	6
Moov Africa Niger	CMT BOA 8,8MDF	FCFA	mai-30	1	0	0
Moov Africa Niger	Découvert ORABANK	FCFA	août-25	18	16	15
Moov Africa Niger	Crédit trésorerie	FCFA	décembre-25	17	20	8
Moov Africa Niger	IFRS 16	FCFA		34	34	19
Moov Africa Centrafrique	BANQUE POPULAIRE MAROCO	FCFA	juin-29	30	30	22
Moov Africa Centrafrique	POOL BPMC-CBCA	FCFA	juin-26	27	24	25
Moov Africa Centrafrique	Banques, découvert RCA	FCFA	novembre-25	3	3	1
Moov Africa Tchad	CMT Ecobank 10M	FCFA	mars-29		152	121
Moov Africa Tchad	CMT ECO 6M	FCFA	novembre-29		96	0
Moov Africa Tchad	CMT Conis 10M	FCFA	octobre-29		160	0
Moov Africa Tchad	CMT Altjari 15M	FCFA	septembre-29		240	114
Moov Africa Tchad	IFC	EUR	juin-32	37	697	859
Moov Africa Tchad	Découvert	FCFA	décembre-25	388	428	468
Moov Africa Tchad	Crédit trésorerie	FCFA	novembre-26	126	147	33
Moov Africa Tchad	IFRS 16	FCFA		144	145	129
Total Emprunts et autres passifs financiers				17 408	24 442	19 603

NOTE 16. DETTES D'EXPLOITATION

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Fournisseurs et comptes rattachés	13 270	12 354	15 119
Compte de régularisation	2 481	2 604	2 709
Autres dettes d'exploitation	8 459	9 876	8 747
Total	24 210	24 835	26 575

Le poste fournisseurs et comptes rattachés comprend, entre autres, les dettes sur acquisition d'immobilisations ainsi que les clients créditeurs - avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

En 2025, les dettes d'exploitation ont augmenté de 7% par rapport à 2024. Le poste « autres dettes d'exploitation » représente pour l'essentiel des dettes fiscales (hors IS) pour 4 441 millions de dirhams.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Maroc	19 543	19 143	18 692
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>11 006</i>	<i>10 477</i>	<i>10 003</i>
International	18 381	18 706	19 150
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>16 971</i>	<i>17 084</i>	<i>17 481</i>
Eliminations opérations mère-filiales	-1 138	-1 149	-1 161
Total chiffre d'affaires consolidé	36 786	36 699	36 681

Le chiffre d'affaire est quasi-stable entre 2025 et 2024.

NOTE 18. ACHATS CONSOMMÉS

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Coûts d'achat des terminaux	552	591	424
Charges d'interconnexion nationale et internationale	2 578	2 274	2 128
Autres achats consommés	1 976	2 038	2 228
Total	5 106	4 903	4 781

Les coûts d'achats des terminaux concernent majoritairement la partie du Maroc.

Les charges d'interconnexion nationale et internationale sont en diminution suite à la baisse des terminaisons d'appel au niveau du segment international.

Le poste « Autres achats consommés » renvoie aux achats d'énergie (carburant et électricité) et les cartes de recharge.

NOTE 19. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Traitements et salaires	2 605	2 460	2 507
Charges sociales	519	498	537
Salaires et charges	3 124	2 957	3 044
Charges de personnel	3 124	2 957	3 044
Effectif moyen (en nombre de salarié)	9 212	8 758	8 270

Ce poste comprend les coûts salariaux (salaires, charges sociales et frais de formation) de l'exercice

En 2025, la baisse des charges de personnel est expliquée par la diminution des effectifs.

La diminution de l'effectif moyen a été compensée par l'impact de l'accord social conclu entre les représentants du personnel et Maroc Telecom, lequel a entériné une évolution des salaires ainsi qu'une amélioration des conditions de travail.

NOTE 20. IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Impôts et taxes	1 108	1 144	1 265
Redevances	2 512	2 472	2 591
Total	3 620	3 616	3 855

Les redevances comprennent les montants dus aux autorités de régulation des marchés des télécommunications au Maroc et à l'international.

Les impôts, taxes et redevances ont augmenté de 7% par rapport à l'exercice 2024.

NOTE 21. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Communication	747	890	819
Commissions	2 040	2 038	1 953
Autres dont :	2 852	9 361	971
Charges de locations	492	574	742
Entretien, réparations et maintenance	1 143	1 297	1 156
Honoraires	836	966	1 016
Frais postaux et autres services bancaires	154	131	137
Plan de départs volontaires	0	0	112
Divers	228	6 393	-2 191
Total	5 639	12 288	3 743

En 2025, les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 3 743 millions de dirhams, enregistrant une baisse significative par rapport à 2024. Cette baisse s'explique principalement par les impacts du litige opposant Maroc Telecom à Wana Corporate, qui avait été pénalisé du montant de 6.4 milliards de dirhams en 2024 et qui enregistre en 2025 les rétrocessions reçues dans le cadre de la résolution de ce litige .

NOTE 22. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce poste pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025:

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Amortissements et dépréciation sur immobilisations	7 113	7 148	7 307
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	578	-276	404
Total	7 691	6 873	7 711

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions s'établissent à 7 307 millions de dirhams à fin 2025, contre 7 148 millions de dirhams à fin décembre 2024.

Amortissements et dépréciations sur immobilisations

Le tableau ci-après présente les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Autres immobilisations incorporelles	1 260	1 322	1 564
Constructions et génie civil	284	278	269
Installations techniques et pylônes	4 813	4 781	4 740
Autres immobilisations corporelles	239	240	238
Droit d'utilisation de l'actif	518	528	496
Total	7 113	7 148	7 307

Dotations nettes aux provisions et dépréciations

Le tableau ci-dessous présente les dotations nettes aux provisions et dépréciations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025:

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Dépréciation des comptes clients	260	361	342
Dépréciation des stocks	8	-33	14
Dépréciation des autres débiteurs	3	4	29
Provisions	307	-607	20
Incidence nette des dotations et reprises	578	-276	404

Les provisions en 2024 comprenaient l'impact de la reprise de provision couvrant le risque lié au litige opposant IAM à l'opérateur Wana Corporate pour un montant de 0.5 milliard de dirhams.

NOTE 23. QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(En millions MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence			-1
Total			-1

NOTE 24. RÉSULTAT FINANCIER

24.2. Coût d'endettement

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	42	59	65
Charges d'intérêts sur les emprunts	-804	-976	-955
Charges d'intérêts sur obligation locative	-88	-98	-98
Coût d'endettement net	-850	-1 015	-988

Le coût d'endettement net inclut les charges d'intérêts sur emprunts diminuées des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (produits de placement).

Les charges d'intérêts sur les emprunts ont connu une légère baisse entre 2024 et 2025, en lien avec la baisse de l'endettement net et à l'optimisation des coûts d'endettement.

Autres produits et charges financiers

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Résultat de change	-84	-86	-17
Autres produits financiers (+)	110	27	26
Autres charges financières (-)	-35	-36	-34
Autres produits et charges financiers	-9	-96	-25

Les autres produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts sur prêts et de revenus des titres de participation non consolidés.

NOTE 25. CHARGES D'IMPÔTS

Toutes les filiales qui font partie du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les dispositions du code général des impôts.

Le poste «Impôts sur les résultats» comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

Le tableau ci-dessous décrit la ventilation des impôts entre l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe Maroc Telecom et les impôts différés pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 :

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Impôt sur les sociétés	3 881	2 015	3 899
Impôts différés	-43	167	719
Provisions sur impôts	0	109	-8
Impôts sur les résultats	3 838	2 291	4 610
Taux d'impôt constaté consolidé	38%	46%	37%

L'impôt effectif a progressé en 2025 par rapport à l'exercice 2024. A base comparable, en neutralisant l'impact négatif et non récurrent lié au litige avec INWI en 2024, l'évolution enregistrée cette année est expliquée principalement par les éléments ci-dessous:

- La constatation d'impôts différés passifs en relation avec des traitements opérés en consolidation ;
- La mise à jour liée à IFRIC23.

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Résultat net	6 161	2 660	7 923
Impôts comptabilisés	3 838	2 181	4 618
Provisions sur impôts	0	109	-8
Résultat avant impôt	9 999	4 950	12 533
Taux d'impôt en vigueur	32%	33%	34%
Impôt théorique	3 200	1 634	4 261
Incidence des taux d'impôt	-151	-169	-193
Autres différences	789	827	542
Impôt effectif	3 838	2 291	4 610

Les autres différences ont diminué de 300 millions de dirhams.

Les taux d'impôt différé du Groupe se présentent comme suit :

Entité	Taux d'impôt différé
Maroc Telecom	35,0%
Casanet	20,0%
Mauritel	25,0%
Onatel	27,5%
Gabon Telecom	30,0%
Sotelma	30,0%
Moov Africa Côte d'Ivoire	30,0%
Moov Africa Bénin	30,0%
Moov Africa Togo	27,0%
Moov Africa Niger	30,0%
Moov Africa Centrafrique	30,0%
Moov Africa Tchad	30,0%

NOTE 26. INTÉRÊTS MINORITAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Intérêts minoritaires	878	859	955

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que Maroc Telecom sur les résultats des sociétés CMC, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa CDI et Moov Africa Togo.

NOTE 27. RÉSULTATS PAR ACTION

Résultats par action

(En millions de MAD)	31-déc.-23		31-déc.-24		31-déc.-25	
	De base	dilué	De base	dilué	De base	dilué
Résultat net, part du Groupe	5 283	5 283	1 801	1 801	6 968	6 968
Résultat net ajusté, part du Groupe	5 283	5 283	1 801	1 801	6 968	6 968
Nombre d'actions (en millions)	879	879	879	879	879	879
Résultat par action (en MAD)	6,01	6,01	2,05	2,05	7,93	7,93

Mouvements sur le nombre d'actions

(En nombre d'actions)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation retraité sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Effet dilutif potentiel des instruments financiers en circulation			
Nombre d'actions incluant l'effet dilutif potentiel	879 095 340	879 095 340	879 095 340

NOTE 28. INFORMATIONS SECTORIELLES

28.2. Ventilation du bilan par zone géographique

Exercice 2025

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	49 149	24 230	-12 736	60 643
Actifs courants	8 991	8 954	-2 777	15 168
Total actif	58 140	33 184	-15 513	75 811
Capitaux propres	24 407	12 765	-12 387	24 785
Passifs non courants	4 298	8 023	-349	11 972
Passifs courants	16 601	25 230	-2 777	39 054
Total passif	58 140	33 616	-15 513	75 811
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 425	5 469		10 894

Exercice 2024

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	34 534	34 573	-13 822	55 285
Actifs courants	8 466	8 571	-1 947	15 089
Total actif	43 000	43 143	-15 769	70 374
Capitaux propres	18 825	12 228	-12 352	18 702
Passifs non courants	583	7 293	-1 471	6 406
Passifs courants	23 591	23 622	-1 947	45 266
Total passif	43 000	43 143	-15 769	70 374
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 198	7 965		11 163

Exercice 2023

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	33 350	31 032	-12 710	51 672
Actifs courants	8 315	7 462	-1 906	13 871
Total actif	41 665	38 494	-14 616	65 543
Capitaux propres	21 068	12 586	-12 650	21 004
Passifs non courants	589	4 339	-60	4 868
Passifs courants	20 008	21 569	-1 906	39 671
Total passif	41 665	38 494	-14 616	65 543
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 302	4 681		7 983

28.3. Résultat sectoriels par zone géographique

Exercice 2025

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	18 692	19 150	-1 161	36 681
Résultat opérationnel	9 393	4 155	0	13 547
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	3 640	4 071		7 711

Exercice 2024

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	19 143	18 706	-1 149	36 699
Résultat opérationnel	1 746	4 316		6 062
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	2 933	3 940		6 873

Exercice 2023

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	19 543	18 381	- 1 138	36 786
Résultat opérationnel	7 319	4 286		11 605
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	4 030	3 661		7 691

NOTE 29. PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS

(En millions de MAD)	Maroc	International	Total groupe Maroc Telecom
Solde au 31/12/2023	0	0	0
Mouvement de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			
Dotations			
Consommation			
Reprises			
Solde au 31/12/2024	0	0	0
Mouvement de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			
Dotations			200
Consommation			-105
Reprises			
Solde au 31/12/2025	0	0	96

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a mis en œuvre un programme de départ volontaire visant à adapter sa structure organisationnelle, ayant donné lieu à la constitution d'une provision de 200 millions de dirhams au 30 septembre 2025 et une charge effective de départs volontaires à hauteur de 104,5 millions de dirhams au 31 décembre 2025. Le reliquat de la provision est désormais de 95,5 millions de dirhams au 31 décembre 2025.

NOTE 30. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

30.2. Rémunérations des mandataires sociaux, des dirigeants et des administrateurs en 2023, 2024 et 2025

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Avantages à court terme (1)	60	97	58
Indemnités de fin de contrats (2)	53	117	119
Total	113	214	177

(1) Salaires, rémunérations, intéressement et primes versés et cotisations sécurité sociale, congés payés et avantages non monétaires comptabilisés

(2) Indemnités en cas de licenciement

30.3. Sociétés mises en équivalence

Les co-entreprises Uni Fiber et Uni Tower détenues à hauteur de 50% par Maroc Télécom dans le but de l'accélération du déploiement de la fibre optique jusqu'aux abonnés (FTTH) et des réseaux 5G sur le territoire du Royaume sont intégrées dans la périmètre de consolidation du Groupe et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

En 2023 et 2024, aucune société n'a été consolidée par mise en équivalence.

30.4. Autres parties liées

Maroc Telecom a réalisé en 2025 des transactions principalement avec Emirates Telecommunications Corporation, EDCH, Etihad Etisalat Company (Mobily), et d'autres sociétés sœurs dans le cadre de la coopération stratégique avec le Groupe Etisalat. Ces différentes transactions se résument comme suit :

Exercice 2025

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	275	68	34	2
Charges	41	32	5	1
Créances	95	26	17	-1
Dettes	22	5	7	-1

Exercice 2024

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	192	29	20	7
Charges	56	4	10	11
Créances	65	65	5	4
Dettes	13	26	3	2

Exercice 2023

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	221	29	21	0
Charges	75	7	20	1
Créances	46	111	17	3
Dettes	18	78	19	2

NOTE 31. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

31.1. Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

(En millions MAD)	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	10 449		7 889	2 560
Contrats de location simple	47	47		
Total	10 496	47	7 889	2 560

31.2. Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Engagements donnés	3 503	10 864	4 489
<i>Engagement d'investissement</i>	2265	9829	3024
<i>Engagements par aval et signature auprès des banques</i>	1013	730	1210
<i>Engagements de location simples et de financement</i>	43	56	47
<i>Engagements de location satellite</i>	151	219	177
Autres engagements	30	29	31
<i>Contrats de maintenance réseau avec Ericsson</i>	28	27	28
<i>Engagements sur charges opérationnelles</i>	2	2	3
Autres engagements	0	0	0
<i>Reprises des garanties données par Etisalat sur les financements des filiales Atlantique</i>	0	0	0
<i>Engagement de vente à terme</i>	0	0	0
<i>Engagement de respect des ratios dans le cadre d'emprunts</i>	0	0	0
<i>Engagement dans le cadre des licences reçues</i>	0	0	0

Les engagements donnés ressortent 4 489 millions de dirhams, sont en baisse par rapport à l'année 2024 sous l'effet de l'investissement réalisé au Maroc.

Les engagements par aval et signature auprès des banques ont augmenté, principalement à l'International, et cela dû à l'émission des lettres de crédit accordés aux fournisseurs d'immobilisations et relatifs aux projets d'investissements.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Engagements reçus	1 580	1 485	1 789
<i>Cautions et avals</i>	1580	1478	1782
<i>Autres engagements reçus</i>	0	7	7
<i>Engagement d'achat à terme</i>	0	0	0
<i>Engagement d'apport des biens des œuvres sociales par l'Etat marocain</i>	0	0	0
Convention d'investissement: exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements	0	0	0

Les engagements reçus sont liés principalement au cautions de garantie reçus des équipementiers réseaux dans le cadre des contrats et commandes Capex à l'international.

Les engagements reçus ont augmenté de 20 % par rapport à l'exercice 2024 tirés principalement par le Maroc.

31.3. Actifs et passifs éventuels

Au cours du premier semestre de l'année 2025, les litiges relatifs au dégroupage avec Wana Corporate ont été clôturés avec un impact positif d'un montant de 2 milliards de dirhams

NOTE 32. GESTION DES RISQUES

Le Groupe est exposé à différents risques de marché liés à son activité.

Risque de crédit :

Maroc Telecom minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient d'une note de crédit élevée et en répartissant les transactions parmi les banques ou les institutions sélectionnées.

Les créances de Maroc Telecom ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution important.

Risque de change :

Le groupe Maroc Telecom est exposé aux fluctuations de cours de change dans la mesure où la composition de ses encaissements et de ses décaissements en devises diffère.

Maroc Telecom perçoit des encaissements en devises correspondant aux revenus des opérateurs internationaux et des filiales, et réalise des décaissements courants en devises correspondant au paiement des fournisseurs internationaux (notamment le paiement des investissements et l'acquisition de terminaux) et au règlement de l'interconnexion avec les opérateurs étrangers. Ces décaissements sont principalement libellés en Euro.

Au Maroc, la part des décaissements en devises libellée en Euro représente 80% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2025, ces derniers totalisant 2 013 millions de dirhams et sont inférieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 3 024 millions de dirhams en 2024.

Au niveau international, la part des décaissements en devises libellée en Dollar représente 1,12% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2025, ces derniers totalisant 195 millions de dirhams et sont supérieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 11 millions de dirhams en 2025.

Par ailleurs, le Groupe Maroc Telecom a une dette de 19 603 millions de dirhams au 31 décembre 2025, contre 24 442 millions de dirhams au 31 décembre 2024, libellée principalement en Dirham et en FCFA.

(En millions de MAD)	31-déc.-24	31-déc.-24	31-déc.-25
Euro	0	897	3 773
Dirham	8 050	13 356	6 122
Autres (principalement FCFA)	9 358	10 189	9 708
Total dettes financières	17 408	24 442	19 603

Maroc Telecom ne peut pas compenser ses décaissements et ses encaissements en devises, la réglementation marocaine en vigueur ne l'autorisant à conserver que 80% de ses recettes d'exploitation en devises dans un compte en devises ; les 20% restants sont cédés en dirhams. Le résultat du groupe Maroc Telecom peut de ce fait être sensible aux variations des cours de change, notamment entre le Dirham et le Dollar US ou l'Euro.

En 2025, l'euro s'est apprécié de 4,78 % par rapport au dirham en passant de 10,5903 au 31 décembre 2024 à 11,0960 dirhams pour 1 euro au 31 décembre 2025. Sur la même période, le Dollar US s'est déprécié de 7,03%, en passant de 10,1751 dirhams au 31 décembre 2024 à 9,4594 dirhams pour 1 dollar au 31 décembre 2025.

Les filiales dont la monnaie de compte est le Franc CFA ainsi que la filiale mauritanienne dont la monnaie est l'Ouguiya, rendent l'exposition du Groupe au risque de change plus important, notamment vis-à-vis des fluctuations de cours de change de l'Euro et de l'Ouguiya face au Dirham.

Toutefois, une dépréciation du Dirham face à l'Euro de 1% aurait, sur la base des comptes Groupe de 2025, les impacts limités suivants :

Chiffre d'affaires = +190 millions de dirhams

Résultat d'exploitation = +49 millions de dirhams

Résultat net, part du Groupe = +20 millions de dirhams

Au niveau de Maroc Telecom, les actifs en devises sont constitués essentiellement des créances sur ses filiales et sur les opérateurs étrangers. Les passifs en devises sont constitués principalement des dettes fournisseurs étrangers et opérateurs internationaux.

(En millions de MAD)	Euro /FCFA	USD	MRO	Total Devises étrangères	MAD	Total Bilan
Total actifs	33 266	346	2 228	0	39 970	75 811
Total passifs	-31 777	-447	-2 228	-6	-41 352	-75 811
Position nette	1 489	-101	0	-6	-1 382	0

Le tableau suivant présente les positions nettes de Maroc Telecom dans les principales devises étrangères, et globalement pour les autres devises au 31 décembre 2025 :

(En millions)	Euro ⁽¹⁾	USD ⁽¹⁾	Autres devises (contrevaieur en euro*) ⁽²⁾
Actifs	287	16	0
Passifs	-120	-30	-6
Position nette	166	-14	-6
Engagements ⁽³⁾			
Position nette globale	166	-14	-6

* Sur la base de 1 euro = 10,7121 dirhams correspondant au cours moyen de Bank-Al Maghrib au 31/12/2025.

Risque de liquidité :

Maroc Telecom estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance externe en cours au 31 décembre 2025.

(1) La position de change en euros et en dollars est calculée en appliquant sur les créances et dettes en DTS (Droits de Tirage Spéciaux) des opérateurs étrangers au 31 décembre 2025 la proportion par devise des encaissements réalisés en 2025.

(2) Les autres devises comprennent essentiellement le Yen japonais (YEN), le Franc suisse (CHF) et le Riyal Saoudien (SAR).

(3) Pour le solde des engagements dus sur les contrats en cours, la répartition par devise correspond au reliquat effectif sur les contrats engagés.

Risque de taux d'intérêt :

Le groupe Maroc Telecom bénéficie généralement des meilleurs taux. La dette du groupe Maroc Telecom est essentiellement à taux fixe. La part de la dette à taux variable étant relativement faible, le groupe Maroc Telecom n'est pas exposé de manière significative à l'évolution favorable ou défavorable des taux d'intérêt.

NOTE 33. ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE

Néant.

NOTE 34. IFRS 16 AU 31 DÉCEMBRE 2025

34.1 Droit d'utilisation

Exercice 2025

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	1499	96	-168
Constructions	994	-185	-119
Installations techniques	1091	-362	-127
Matériel de transport	432	-82	-80
Mobilier de bureau	0	0	-2
Autres immobilisations	0	0	0
Total	4016	-532	-496

Exercice 2024

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	1397	129	-174
Constructions	1178	155	-145
Installations techniques	1437	217	-141
Matériel de transport	513	97	-59
Mobilier de bureau	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	-10
Total	4525	598	-528

Exercice 2023

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	1277	173	-164
Constructions	1041	144	-131
Installations techniques	1269	272	-170
Matériel de transport	417	97	-53
Mobilier de bureau	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	0
Total	4003	685	-518

34.2. Obligation locative

	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Paiements au titre de l'obligation locative	-595	-591	-590

34.3. Charge relative aux contrats hors champ d'application de l'IFRS 16

	31-déc.-23	31-déc.-24	31-déc.-25
Contrats dont la durée est <=12 mois	491	574	742
Contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur	0	0	0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 24 785 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 7 923 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans les notes 31.4 et 2 qui exposent les impacts de la clôture des litiges relatifs au dégroupage et de l'évolution de la participation de Maroc Telecom dans le capital de Sotelma. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 s'élève à Dirhams 36 681 millions. Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.). L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés. De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit. Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés.	Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires. En particulier, nous avons : - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
Evaluation du goodwill Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwills. Ces goodwills, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwills rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant de Dirhams 9 094 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.	Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur. Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwills et vérifié notamment : - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ;

Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant. La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.	- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée.
<i>Evaluation des provisions pour risques et charges</i> Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 1 593 millions. Comme indiqué dans la note 3.11, le Groupe Maroc Telecom faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires) tant au Maroc qu'à l'étranger, l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions sur la base d'entretiens avec la Direction juridique du Groupe. Nos travaux ont consisté également à : - Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe pour l'estimation des provisions constituées ; - Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseils de la société en lien avec les principaux risques et litiges ; - Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions adjacentes.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 12 février 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte Audit

BDO SA

Adnane FAOUZI
Associé

Abderrahim GRINE
Associé



4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

ACTIF (en millier de MAD)	EXERCICE		EXERCICE	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PRECEDENT NET 31/12/2024
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	700 000	420 000	280 000	420 000
. Frais préliminaires	0	0	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	700 000	420 000	280 000	420 000
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	15 000 814	12 006 384	2 994 429	2 020 092
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	14 363 581	11 935 596	2 427 985	1 619 634
. Fonds commercial	71 347	70 788	559	739
. Autres immobilisations incorporelles	565 885	0	565 885	399 719
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	84 882 419	68 402 511	16 479 908	15 081 071
. Terrains	964 249	0	964 249	964 249
. Constructions	8 895 984	6 495 078	2 400 906	2 452 562
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	66 553 019	56 470 424	10 082 595	9 546 134
. Matériel de Transport	288 958	139 796	149 163	147 398
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 409 418	5 128 309	281 108	342 128
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048
. Immobilisations Corporelles en cours	2 759 743	168 903	2 590 840	1 617 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	13 824 651	1 537 392	12 287 260	14 032 053
. Prêts Immobilisés	330 832	260 321	70 511	1 461 051
. Autres Créances Financières	4 397	0	4 397	4 345
. Titres de participation	13 489 422	1 277 070	12 212 352	12 566 657
. Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	3 607	0	3 607	33 438
. Diminution des Créances Immobilisées	3 607	0	3 607	33 438
. Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	114 411 491	82 366 287	32 045 205	31 586 654
STOCKS (F)	320 736	46 198	274 538	179 941
. Marchandises	238 989	35 400	203 589	106 954
. Matières et Fournitures Consommables	81 748	10 798	70 949	72 988
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0
. Produits Finis	0	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	17 843 450	10 167 060	7 676 390	7 688 853
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	29 917	0	29 917	39 270
. Clients et comptes rattachés	16 737 852	9 810 484	6 927 368	6 543 082
. Personnel	3 861	0	3 861	3 811
. Etat	300 138	0	300 138	1 016 640
. Comptes d'associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	714 714	356 577	358 137	33 178
. Comptes de régularisation Actif	56 968	0	56 968	52 872
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	139 571	0	139 571	132 153
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	23 004	0	23 004	47 036
TOTAL II (F+G+H+I)	18 326 761	10 213 259	8 113 503	8 047 983
TRESORERIE - ACTIF	341 255	0	341 255	270 518
. Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0
. Banques, TG. ET C.C.P.	339 477	0	339 477	268 529
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 778	0	1 778	1 989
TOTAL III	341 255	0	341 255	270 518
TOTAL GENERAL I+II+III	133 079 508	92 579 545	40 499 963	39 905 156

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE NET 31/12/2024
(en millier de MAD)			
CAPITAUX PROPRES	(A)	21 247 673	16 699 288
. Capital social ou personnel (1)		5 274 572	5 274 572
. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé		0	0
. Capital appelé, dont versé		0	0
. Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
. Ecart de réévaluation		0	0
. Réserve légale		527 457	527 457
. Autres réserves		9 640 269	9 304 556
. Report à nouveau (2)		0	0
. Résultat net en instance d'affectation (2)		0	0
. Résultat net de l'exercice (2)		5 805 375	1 592 703
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0	0
. Subventions d'investissement		0	0
. Provisions réglementées		0	0
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	3 001 494	1 494
. Emprunts obligataires		3 000 000	0
. Autres dettes de financement		1 494	1 494
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	12 054	42 627
. Provisions pour risques		3 607	33 438
. Provisions pour charges		8 447	9 189
ECART DE CONVERSION - PASSIF	(E)	4 395	0
. Augmentation des créances immobilisées		4 395	0
. Diminution des dettes de financement		0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)		24 265 616	16 743 409
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	14 043 527	10 718 680
. Fournisseurs et comptes rattachés		6 042 746	4 719 132
. Clients créditeurs, avances et acomptes		112 906	89 401
. Personnel		973 807	981 570
. Organismes sociaux		104 517	98 744
. Etat		4 178 122	2 530 837
. Comptes d'associés		0	0
. Autres créanciers		875 005	391 389
. Comptes de régularisation passif		1 756 424	1 907 606
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	338 685	224 576
ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	127 139	62 934
Total II (F+G+H)		14 509 351	11 006 190
TRESORERIE-PASSIF		1 724 996	12 155 557
. Crédit d'escompte		0	0
. Crédit de trésorerie		0	0
. Banques (soldes créditeurs)		1 724 996	12 155 557
Total III		1 724 996	12 155 557
TOTAL GENERAL I+II+III		40 499 963	39 905 156

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en millier de MAD)	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX AU
	Propres à l'exercice	Exercices précédents	L'EXERCICE	31/12/2024
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	18 322 240	0	18 322 240	18 762 242
Ventes de marchandises (en l'état)	260 592	0	260 592	294 575
Ventes de biens et services produits	17 870 932	0	17 870 932	18 096 034
Chiffre d'affaires	18 131 524	0	18 131 524	18 390 609
Variation des stocks de produits	0	0	0	0
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle même	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	30 677	0	30 677	38 864
Reprises d'exploitation; Transferts de charges	160 039	0	160 039	332 769
TOTAL I	18 322 240	0	18 322 240	18 762 242
II- CHARGES D'EXPLOITATION	11 782 999	0	11 782 999	11 493 966
Achats revendus de marchandises	288 855	0	288 855	415 780
Achats consommés de matières et fournitures	2 798 412	0	2 798 412	2 877 083
Autres charges externes	2 866 318	0	2 866 318	2 692 410
Impôts et Taxes	298 152	0	298 152	333 545
Charges de personnel	2 016 688	0	2 016 688	1 948 577
Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 540
Dotations d'exploitation Amortissement	2 891 883	0	2 891 883	2 918 943
Dotations d'exploitation Provision	620 151	0	620 151	305 088
TOTAL II	11 782 999	0	11 782 999	11 493 966
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	6 539 241	0	6 539 241	7 268 276
IV- PRODUITS FINANCIERS	1 702 429	0	1 702 429	1 741 536
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 166 584	0	1 166 584	1 357 213
Gains de change	380 561	0	380 561	326 342
Intérêts et autres produits financiers	74 810	0	74 810	23 963
Reprises financières; Transferts de charges	80 474	0	80 474	34 019
TOTAL IV	1 702 429	0	1 702 429	1 741 536
V- CHARGES FINANCIERES	1 748 530	0	1 748 530	724 876
Charges d'intérêts	308 603	0	308 603	390 319
Pertes de change	239 837	0	239 837	253 098
Autres charges financières	34	0	34	984
Dotations financières	1 200 057	0	1 200 057	80 474
TOTAL V	1 748 530	0	1 748 530	724 876
VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V	-46 101	0	-46 101	1 016 661
VII- RESULTAT COURANT III + VI	6 493 140	0	6 493 140	8 284 936
VIII- PRODUITS NON COURANTS	2 716 949	0	2 716 949	1 082 214
Produits des cessions d'immobilisations	18 710	0	18 710	4 197
Subventions d'équilibre	0	0	0	0
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
Autres produits non courants	2 547 828	0	2 547 828	412 193
Reprises non courantes; transferts de charges	150 411	0	150 411	665 824
TOTAL VIII	2 716 949	0	2 716 949	1 082 214
IX- CHARGES NON COURANTES	1 004 209	0	1 004 209	7 497 734
V.N.A des immobilisations cédées	444 750	0	444 750	113
Subventions accordées	0	0	0	0
Autres charges non courantes	144 988	0	144 988	6 871 495
Dotations Réglementées	0	0	0	0
Dotations non courantes aux amortissements&provisions	414 471	0	414 471	626 126
TOTAL IX	1 004 209	0	1 004 209	7 497 734
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX	1 712 740	0	1 712 740	-6 415 521
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X	8 205 880	0	8 205 880	1 869 416
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES	2 400 505	0	2 400 505	276 712
XIII- RESULTAT NET XI - XII	5 805 375	0	5 805 375	1 592 703
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	22 741 618	0	22 741 618	21 585 992
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	16 936 243	0	16 936 243	19 993 289
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	5 805 375	0	5 805 375	1 592 703

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-après synthétise l'évolution des principaux indicateurs financiers de Maroc Telecom au cours des trois derniers exercices :

<i>En millions de dirhams</i>	2023	2024	2025	Variation 25/24
Chiffre d'affaires	18 549	18 391	18 132	-1,4%
Résultat d'exploitation	7 332	7 268	6 539	-10,0%
Résultat financier	1 102	1 017	-46	-104,5%
Impôt sur les Sociétés	-2 020	-277	-2 401	767,5%
Résultat non courant	-990	-6 416	1 713	-126,7%
Résultat net	5 424	1 593	5 805	264,5%
Investissements	3 166	3 130	5 307	69,6%

Principaux éléments du compte de produits et charges

► Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2025 s'établit à 18 132 millions de dirhams, en baisse de 1,4% par rapport à 2024.

► Résultat d'exploitation et Résultat Net

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2025 ressort à 6 539 millions de dirhams, en baisse de 10% par rapport à 2024, due principalement à la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat financier est en baisse 104,5% à -46 millions de dirhams contre 1 017 millions de dirhams en 2024 en raison de la dépréciation des titres et des créances de certaines filiales.

Le résultat non courant s'établit à 1 713 millions de dirhams contre -6 416 millions de dirhams en 2024. Cette variation est due principalement à l'exécution, en 2024, du jugement en faveur de la société WANA CORPORATE, atténuée par la restitution faite à IAM en 2025, suite aux accords portant sur le dégroupage.

Avec un résultat avant impôt de 8 206 millions de dirhams et un impôt sur les sociétés de 2 401 millions de dirhams, le résultat net ressort à 5 805 millions de dirhams contre 1 593 millions de dirhams en 2024.

Comptes de bilan

Au 31 décembre 2025, le total du bilan a atteint 40 500 millions de dirhams, marquant une hausse de 1,5% par rapport à l'exercice précédent.

► L'Actif et ses composantes

(Actif en millions de dirhams)	NET			Variation 25/24
	2023	2024	2025	
Immobilisations en non valeurs	860	420	280	-33,3%
Immobilisations incorporelles	1 874	2 020	2 994	48,2%
Immobilisation corporelles	15 032	15 081	16 480	9,3%
Immobilisations financières	12 587	14 032	12 287	-12,4%
Écart de conversion - actif	2	33	4	-89,2%
Total actif net immobilisé	30 355	31 587	32 045	1,5%
Actif circulant	8 033	8 048	8 114	0,8%
Trésorerie - Actif	89	271	341	26,1%
Total Actif	38 477	39 905	40 500	1,5%

L'actif net immobilisé s'établit au 31 décembre 2025 à 32 045 millions de dirhams, contre 31 587 millions de dirhams lors de l'exercice précédent. Il représente 79% du total de l'actif et a augmenté de 1,5 % par rapport à 2024.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 2 994 millions de dirhams en 2025, contre 2 020 millions de dirhams en 2024. Cette variation est due essentiellement à l'obtention de la licence 5G.

Les immobilisations corporelles nettes ont augmenté de 9,3%, passant de 15 081 millions de dirhams en 2024 à 16 480 millions de dirhams en 2025.

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 12 287 millions de dirhams en 2025, contre 14 032 millions de dirhams en 2024. Cette variation est due principalement à la dépréciation des titres des et des créances de certaines filiales.

L'actif circulant s'établit à 8 114 millions de dirhams en 2025, contre 8 048 millions de dirhams en 2024, soit une hausse de 0,8%.

La trésorerie nette s'établit à -1 384 millions de dirhams au 31 décembre 2025, contre -11 885 millions de dirhams au 31 décembre 2024.

► Le Passif et ses composantes

(Passif en millions de dirhams)	NET			Variation 25/24
	2023	2024	2025	
Capitaux propres	18 798	16 699	21 248	27,2%
dont résultat net de l'exercice	5 424	1 593	5 805	264,5%
Dettes de financement	15	1	3 001	NA
Provisions durables pour risques et charges	12	43	12	-71,7%
Écart de conversion - passif	0	0	4	NA
Total Financement Permanent	18 825	16 743	24 266	44,9%
Passif circulant	12 614	11 006	14 509	31,8%
Trésorerie- Passif	7 038	12 156	1 725	-85,8%
Total Passif	38 477	39 905	40 500	1,5%

Compte tenu du résultat de l'exercice bénéficiaire de 5 805 millions de dirhams et de l'affectation d'un dividende de 1,3 milliards de dirhams, les capitaux propres au 31 décembre 2025 s'élèvent à 21 248 millions de dirhams, contre 16 699 millions de dirhams en 2024.

Les dettes de financement s'élèvent à 3 001 millions de dirhams en 2025, contre 1 millions de dirhams en 2024 suite à une à une émission obligataire pour 3 milliards de dirhams.

Au 31 décembre 2025, le passif circulant s'établit à 14 509 millions de dirhams, contre 11 006 millions de dirhams en 2024.

La trésorerie-passif enregistre une diminution de 85,8% à 1 725 millions de dirhams, contre 12 156 millions de dirhams en 2025.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 21 247 673 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 5 805 375 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans les états B15 et B3 qui exposent les impacts de la clôture des litiges relatifs au dégroupage et de la cession partielle de la participation de Maroc Telecom dans le capital de Sotelma. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2025 s'élève à Dirhams 18 131 524 milliers. Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.). L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés. De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit. Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des Etats d'Informations Complémentaires (ETIC).	Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires. En particulier, nous avons : - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
Evaluation des titres de participation Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de Dirhams 12 212 352 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle le cas échéant. Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations. L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à	Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment : - Obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ; - Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ; - Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin

considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment). Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.	d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée.
<i>Evaluation des provisions pour risques et charges</i> Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 350 739milliers. Comme indiqué dans l'état A1-9, IAM S.A faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires), l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions. Nos travaux ont consisté également à : - Réaliser des entretiens avec la Direction juridique de la société pour le recensement des principaux litiges et leurs stades d'avancements ; - Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'estimation des provisions constituées ; - Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseils de la société en lien avec les principaux risques et litiges ; - Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions adjacentes.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société **Itissalat Al-Maghrib S.A** a procédé au cours de l'exercice à la prise de participation dans les sociétés Unitower S.A et Unifiber S.A créés en 2025.

Casablanca, le 12 février 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte Audit

Adnane FAOUZI

Associé

BDO SA

Abderrahim GRINE

Associé



Le futur
est déjà là



Maroc telecom

Itissalat Al-Maghrib
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 5 274 572 040 dirhams
RC 48 947
Siège social : Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat, Maroc

www.iam.ma